

Complexe de la ***Romaine***

*Suivi environnemental –
Retombées économiques 2009*



Août 2010

Complexe de la *Romaine*

Suivi environnemental – Retombées économiques 2009

Étude réalisée par AECOM Tecslt Inc. pour Hydro-Québec Équipement et services partagés

Août 2010

AECOM Tecslt Inc.
2, rue Fusey
Trois-Rivières Qc G8T 2T19



Sommaire

Auteurs(s) : AECOM Tecsuit Inc. et BCDM Conseil inc. 2010. *Complexe de la Romaine. Suivi environnemental – Retombées économiques 2009.* Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement. 44 p. et annexes.

Résumé

Cette étude s'inscrit dans le programme de suivi environnemental du complexe de la Romaine dont la construction a débuté en mai 2009. Elle vise à documenter le contexte économique régional et à estimer les retombées économiques régionales du projet en 2009.

La description du contexte économique régional est essentiellement basée sur des données de l'Institut de la statistique du Québec, de Statistique Canada et de la Commission de la construction du Québec. Les retombées économiques sont estimées selon l'approche des multiplicateurs économiques régionaux. Cette estimation est basée principalement sur les différentes banques de données fournies par Hydro-Québec, dont les sommaires des attributions de contrats, les effectifs hebdomadaires aux chantiers.

Hydro-Québec s'est engagée à favoriser les retombées économiques régionales, notamment par des mesures favorisant l'octroi de contrats et de sous-contrats à des entreprises régionales. En 2009, la valeur des contrats attribués à des entreprises régionales s'est élevée à 97,2 M\$ (incluant les contrats aux entreprises innues). Cette somme représente 7,5 % de la valeur totale des contrats (1,3 milliard de dollars) qui, selon l'estimation d'Hydro-Québec, pourrait être obtenue par des entreprises régionales pendant la construction du projet de 2009 à 2020. La clause de sous-traitance régionale a contribué pour 17,9 M\$, soit 18,4 % de l'ensemble de la valeur des contrats alloués régionalement.

La moyenne des effectifs au chantier de mai à décembre 2009 est de 377 travailleurs par semaine, dont 64,6 % sont des travailleurs en provenance de la Côte-Nord, ce qui se situe légèrement au-dessus de la prévision de 60 % d'embauche régionale faite par Hydro-Québec. En moyenne, 27 Innus ont œuvré par semaine sur le chantier, soit 7 % de l'effectif moyen.

Les dépenses de construction effectuées s'élèvent à 209,0 M\$. Cette somme constitue l'injection initiale de laquelle sont estimées les retombées économiques régionales à l'aide de trois indicateurs : la valeur ajoutée, la masse salariale et le nombre d'emplois.

La valeur ajoutée régionale est de 58,8 M\$. Cette valeur ajoutée représente 28 % des montants dépensés par Hydro-Québec en 2009 et se concrétise par une augmentation du produit intérieur brut régional de 1,3 %.

La masse salariale régionale se chiffre à 34,3 M\$.

En ce qui concerne les emplois, c'est l'équivalent de 632,2 emplois à temps complet (ETC) que le projet a générés en 2009. L'effet du projet équivaut à un taux de chômage évité sur la Côte-Nord de 1,3 %.

Dans l'ensemble, le chantier du complexe de la Romaine représente un projet à forte intensité de main-d'œuvre et la Côte-Nord est la grande bénéficiaire.

Mots clés : Complexe de la Romaine, rivière la Romaine, Innus, Côte-Nord, retombées économiques régionales, emplois, masse salariale, valeur ajoutée, nombre de contrats, valeur des contrats.

Version et date : Version finale, Août 2010.

Collaborateurs

Hydro-Québec Équipement

Louise Émond	Chargée de projet
Jean-René Proulx	Conseiller en environnement
Marthe Nadeau	Conseillère socio-économique
Annie Rousseau	Chef planification, estimation contrôle et coûts
Philippe Bard	Conseiller contrôle au chantier
Carole Charest	Conseillère en environnement

AECOM TecSult Inc.

Guylaine Lavallée	Directrice de projet
Michèle Gagnon	Mise en pages et édition du rapport

BCDM Conseil Inc.

Denis Bourret	Chargé de projet
Jean A. Blouin	Cueillette, modélisation et analyse des données

Table des matières

Collaborateurs	v
1 Contexte et objectifs de l'étude.....	1
1.1 Le contexte.....	1
1.2 Les objectifs	2
2 Approche méthodologique	5
2.1 Disponibilité des données	5
2.2 Définition des retombées économiques	6
2.2.1 Origine du multiplicateur économique régional	6
2.2.2 Variables à considérer	6
3 Profil économique de la Côte-Nord.....	9
3.1 Données démographiques	9
3.2 Marché du travail	11
3.3 Structure économique	15
3.3.1 Région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec	15
3.3.2 Secteur de la production de biens, Côte-Nord et Nord-du-Québec	17
3.3.2.1 Industrie de la construction	18
3.3.2.2 Industrie de la fabrication	25
3.3.3 Secteur des services des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec	26
4 Apport régional du chantier de la Romaine.....	29
4.1 Attribution et valeur des contrats 2009	29
4.2 Sous-traitance régionale.....	30
4.3 Participation de la main-d'œuvre régionale	31
5 Étude de retombées économiques.....	35
5.1 Estimation des flux financiers, 2009	35
5.2 Retombées économiques régionales en 2009	36
5.2.1 Impact primaire	36
5.2.1.1 Effets directs.....	38
5.2.1.1 Effets indirects	38
5.2.2 Impact secondaire	39
5.2.3 Impact total	39

6 Conclusion.....	41
Références.....	43

ANNEXES

- Annexe A : Lexique et acronymes
- Annexe B : Retombées économiques régionales en 2009, détails des calculs et des hypothèses

TABLEAUX

Tableau 1 : Population de la Côte-Nord et du Québec, 1986-2009	10
Tableau 2 : Évolution de la population active, région de la Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2000-2009	12
Tableau 3 : Emplois à temps complet ou partiel, région de la Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2002-2009	14
Tableau 4 : Répartition des emplois par grand secteur d'activités, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009	16
Tableau 5 : Répartition des emplois du secteur de la production des biens, région de la Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009	17
Tableau 6 : Dépenses d'immobilisations, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2009	18
Tableau 7 : Dépenses d'immobilisations par secteur du SCIAN, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009	19
Tableau 8 : Dépenses d'immobilisations selon les secteurs privé ou public, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009	21
Tableau 9 : Industrie de la construction, nombre de salariés domiciliés dans la région et nombre d'heures travaillées, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1999-2008	23
Tableau 10 : Liste des chantiers de plus de 5 M\$, Côte-Nord	24
Tableau 11 : Statistiques principales de l'activité manufacturière par sous-secteur du SCIAN, secteur de fabrication, Côte-Nord, 2007	25
Tableau 12 : Répartition des emplois du secteur des services, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009	26
Tableau 13 : Mode d'attribution des contrats en 2009	29
Tableau 14 : Répartition des contrats, selon la localisation des entreprises, 2009	29
Tableau 15 : Valeur et localisation des contrats attribués, en k\$, 2009	30
Tableau 16 : Apport brut de capital, région de la Côte-Nord, contrats régionaux et sous-traitance régionale, 2009	31
Tableau 17 : Main-d'œuvre travaillant au chantier, 2009	32
Tableau 18 : Répartition de la masse salariale en temps régulier et en temps supplémentaire, 2009	32

Tableau 19 :	Répartition de la masse salariale selon l'origine des travailleurs, région, hors région, 2009	33
Tableau 20 :	Montants des contrats attribués et montants dépensés, en M\$, 2009	36
Tableau 21 :	Retombées économiques régionales en 2009, en M\$ et en emplois équivalents à temps complet (ETC)	40

FIGURES

Figure 1 :	Injection initiale des trois flux engendrant des retombées économiques régionales, complexe de la Romaine	7
Figure 2 :	Évolution de la population de la Côte-Nord, 1986-2009	9
Figure 3 :	Évolution de la population du Québec, 1986-2009	10
Figure 4 :	Évolution des trois indicateurs du marché du travail, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2000-2009	13
Figure 5 :	Durée moyenne de chômage, en nombre de semaines, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2002-2009	14
Figure 6 :	Poids relatifs des emplois totaux, à temps plein et à temps partiel, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sur l'ensemble du Québec, 2002-2009	15
Figure 7 :	Évolution des emplois par grand secteur d'activité économique, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, en %, 2002-2009	16
Figure 8 :	Évolution de la proportion des dépenses d'immobilisations de la région de la Côte-Nord sur l'ensemble du Québec, 1998-2009	20
Figure 9 :	Répartition, en %, des investissements par secteur, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2009	21
Figure 10 :	Évolution des dépenses d'immobilisations selon les secteurs privé et public, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2009	22
Figure 11 :	Évolution du nombre de salariés et du nombre d'heures travaillées, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1999-2008	22
Figure 12 :	Architecture des données, retombées économiques régionales, valeur ajoutée en 2009	37

1 Contexte et objectifs de l'étude

Ce rapport s'inscrit dans le programme de suivi environnemental du projet du complexe de la Romaine.

1.1 Le contexte

Hydro-Québec a entrepris en mai 2009 la construction d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord. Les travaux de construction s'échelonneront sur 11 ans, soit de 2009 à 2020. Le complexe se composera de quatre aménagements hydroélectriques d'une puissance totale de 1 550 MW (8,0 TWh par année). Chacun des aménagements comprendra une centrale munie de deux groupes turbines-alternateurs, un barrage en enrochements, un évacuateur de crues et une dérivation provisoire permettant de réaliser les travaux à sec. La superficie des quatre réservoirs projetés est de 279 km².

L'aménagement de la Romaine-4, situé à la tête du complexe (PK 191,9 de la rivière Romaine), sera mis en service en 2020. Il sera doté d'une centrale en surface de 245 MW. L'aménagement de la Romaine-3 sera établi au PK 158,4 de la rivière. La centrale offrira une puissance installée de 395 MW et sera mise en service en 2017. Plus en aval, à la hauteur du PK 90,3, on prévoit construire l'aménagement de la Romaine-2. Celui-ci sera mis en service en 2014 et produira 640 MW. Enfin, au PK 52,5, on trouvera l'aménagement de la Romaine-1, qui aura une puissance de 270 MW et sera exploité à compter de 2016.

Le projet comprend également la construction d'une route reliant la route 138 aux quatre aménagements projetés. Cette route couvrira une distance totale de quelque 150 km. Deux campements principaux de travailleurs sont prévus sur la rive droite de la Romaine, l'un au km 35,7 de la route de la Romaine et l'autre au km 118,0. Un autre campement a été construit au km 1 de la route d'accès. Afin d'alimenter les chantiers et les campements en électricité pendant la construction, ceux-ci seront reliés à la ligne existante à 161 kV qui longe la route 138 par des lignes et un poste temporaires.

Le coût du projet du complexe de la Romaine, excluant les équipements de transport de l'électricité, est estimé à près de 6,5 milliards de dollars¹. De cette somme, 4,9 milliards de dollars sont liés aux dépenses de construction du complexe de la Romaine².

¹ Hydro-Québec. 2007a. pp 2-14 et 2-15.

² Hydro-Québec. 2007b. p. 31-14.

1.2 Les objectifs

Le programme de suivi a pour but de vérifier si le projet est réalisé dans le respect des engagements d'Hydro-Québec et des conditions d'approbation des gouvernements provincial et fédéral. Outre la réalisation du présent suivi³, les engagements et les conditions qui concernent les retombées économiques régionales sont les suivants :

- Milieux nord-côtier et minganois
 - création d'un comité de retombées économiques régionales;
 - embauche d'une personne-ressource dont une des tâches sera de faciliter les relations entre les gens d'affaires du milieu et les entreprises de l'extérieur de la région;
 - insertion dans les contrats de clauses de sous-traitance régionale;
 - réservation de certains contrats à la région, sous réserve que la concurrence soit assurée;
 - favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services sur la Côte-Nord;
 - réalisation d'une étude sur la main-d'œuvre en Minganie.
- Milieu innu
 - création d'un comité de retombées économiques régionales;
 - dans le cadre d'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA), mise en place de mécanismes visant l'embauche de travailleurs innus, la formation de la main-d'œuvre (fonds de formation) et l'attribution de contrats de gré à gré à des entreprises innues;
 - embauche d'un conseiller en emploi innu pour l'ensemble des communautés innues concernées;
 - embauche d'un adjoint au conseiller en emploi innu.

Cette étude de suivi de retombées économiques est la première d'une série qui se poursuivra pendant la période de construction et au début de celle d'exploitation.

Les objectifs visés par l'étude de 2009 sont de :

- documenter le contexte économique et le marché du travail de la région administrative de la Côte-Nord;
- procéder à la cueillette et à l'analyse des données sur les retombées économiques régionales du projet pour l'année 2009;
- estimer les retombées économiques régionales découlant du complexe de la Romaine pour la région de la Côte-Nord (2009);
- comparer les résultats avec les impacts prévus par Hydro-Québec lors de l'étude d'impact.

³ Hydro-Québec. 2007c. pp 47-3 à 47-5; pp.47-18 à 47-19 et pp. 47-22 à 47-23.

Consciente du rôle qu'exercent la construction et l'exploitation de ses aménagements hydroélectriques sur l'économie régionale, Hydro-Québec vise à concilier ses intérêts avec ceux des communautés environnantes du projet. C'est ainsi qu'Hydro-Québec a encouragé la mise en œuvre de mesures d'optimisation des retombées économiques à l'échelle de la Côte-Nord et à l'échelle des communautés innues (Ekuanitshit ou Mingan, Nutashkuan ou Natashquan, Unaman-shipu ou La Romaine et Pakua-shipi).

Parmi ces mesures, mentionnons qu'Hydro-Québec s'est dotée d'une politique d'approvisionnement prévoyant des appels d'offres régionaux pour des contrats de moins d'un million de dollars sous certaines conditions. L'une d'elles stipule que la région doit disposer d'un bassin de fournisseurs suffisant (5 à 6 entreprises) pour garantir une saine concurrence. Il existe également une procédure de dérogation pour des lots de travail d'une valeur supérieure à 1 million de dollars. Si ces lots de travail respectent les conditions d'un appel d'offres régional, ceux-ci peuvent être offerts régionalement à condition de recevoir l'autorisation des instances supérieures.

De plus, des mesures particulières ont été prises par Hydro-Québec pour optimiser les retombées économiques à l'échelle régionale et des communautés innues. Ces mesures sont :

- continuer d'œuvrer étroitement avec le Comité des retombées économiques régionales (CRER)⁴;
- attribuer des contrats de gré à gré aux entreprises innues à la condition que les critères relatifs aux délais, aux coûts et à la qualité soient respectés;
- inclure dans les contrats majeurs une clause incitant la sous-traitance régionale;
- créer et tenir à jour un répertoire des entreprises et des fabricants répondant aux critères d'admissibilité régionale aux fins de l'application de la clause de sous-traitance régionale (répertoire diffusé sur le site du projet d'Hydro-Québec);
- faciliter les activités de rapprochement (réseautage) entre les entrepreneurs généraux et les fournisseurs de biens et services régionaux;
- organiser des salons de sous-traitance pour les contrats majeurs;
- réaliser une étude sur la main-d'œuvre en Minganie;
- embaucher une personne-ressource dont une des tâches sera de faciliter les relations entre les gens d'affaires de la Minganie et les entreprises de l'extérieur de la région;
- recruter un conseiller à l'emploi innu pour soutenir l'embauche d'Innus aux chantiers et l'obtention de contrats par les entreprises innues.

⁴ Le CRER a pour but d'optimiser les retombées économiques à l'échelle régionale. Le CRER est composé de 25 personnes et se réunit une à deux fois par année. Ses membres sont des représentants de chacune des six CLD de la Côte-Nord, de la Minganie, des communautés innues signataires d'entente, de la Conférence régionale des élus et d'Hydro-Québec. Un comité restreint de 12 personnes se rencontre également au besoin pour traiter des sujets techniques ou logistiques. Ce dernier comité s'est réuni à huit reprises en 2009.

Hydro-Québec a estimé que le projet des aménagements hydroélectriques du complexe de la Romaine procurerait des retombées économiques à la fois importantes et structurantes tant au Québec qu'à l'échelle régionale. Plus particulièrement, il a été estimé que⁵ :

- les entreprises de la Côte-Nord pourraient bénéficier de 1,3 milliard de dollars en provenance des dépenses liées au projet;
- le taux de participation global des travailleurs régionaux aux chantiers du complexe de la Romaine avoisinerait 60 %.

En plus du présent chapitre, le rapport se compose de quatre autres chapitres. Le deuxième décrit l'approche méthodologique utilisée pour évaluer les retombées économiques. Le troisième présente le profil socio-économique de la région de la Côte-Nord. Le quatrième chapitre décrit le suivi annuel des attributions de contrats et le cinquième porte sur l'évaluation des retombées économiques régionales en 2009.

Un lexique expliquant les termes techniques ainsi que les acronymes utilisés dans cette étude est présenté à l'annexe A.

⁵ Hydro-Québec. 2007b. p.31-17.

2 **Approche méthodologique**

La réalisation de la présente étude comporte les étapes suivantes :

- recueillir les informations pertinentes et nécessaires à la réalisation du mandat;
- établir le profil socio-économique de la région de la Côte-Nord;
- estimer les retombées économiques régionales du Complexe de la Romaine appliquées à la région de la Côte-Nord pour l'année 2009;
- rédiger le rapport.

L'établissement du profil socio-économique régional repose sur des données en provenance de plusieurs sources, soit l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), Statistique Canada, la Commission de la construction du Québec (CCQ) et quelques ministères du gouvernement du Québec, dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)⁶.

Quant à l'estimation des retombées économiques, celle-ci s'appuie principalement sur les données compilées et fournies par l'Administration des projets d'Hydro-Québec telles que la valeur des contrats attribués, les effectifs sur les chantiers, la provenance des travailleurs, etc.

2.1 Disponibilité des données

Au plan statistique, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec font souvent l'objet d'un regroupement. Les données recueillies pour établir le profil socio-économique proviennent généralement d'enquêtes qui reposent sur des procédures d'échantillonnage et qui comportent des marges d'erreur. Des normes sont établies au fédéral par Statistique Canada et au Québec par l'Institut de la statistique du Québec pour éviter la publication de données peu fiables ou pouvant compromettre la confidentialité de certaines entreprises. Les régions moins populeuses telles que la Côte-Nord sont ainsi désavantagées du point de vue de la disponibilité des données.

Pour la Côte-Nord, c'est le cas notamment des données relatives au marché du travail qui font l'objet d'une fusion de deux régions, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Dans ce cas, comme dans d'autres situations similaires, et pour alléger le texte, l'acronyme CN-NdQ servira de référence pour identifier le regroupement des deux régions administratives : Côte-Nord et Nord-du-Québec.

⁶ Pour les données portant sur le décrochage scolaire.

2.2 Définition des retombées économiques

Le concept de retombées économiques peut se résumer de la façon suivante : chaque fois qu'un acteur économique réalise une dépense, il stimule l'économie. Par exemple, lorsque Hydro-Québec construit une centrale hydroélectrique, plusieurs contrats sont attribués à différentes entreprises. Ces entreprises rémunéreront leurs employés et achèteront des matières premières nécessaires à l'exécution des contrats (béton, bois, etc.). Ces achats contribuent également à stimuler l'activité d'autres entreprises (les fournisseurs des premières entreprises, etc.) et ainsi de suite. C'est l'ensemble de ces répercussions qui constituent les retombées économiques et qui sont appelées les effets directs et indirects.

2.2.1 Origine du multiplicateur économique régional

L'approche retenue pour l'estimation des retombées économiques régionales est basée sur la théorie de la base économique qui prend en compte la propagation des revenus dans l'économie régionale et la valeur du multiplicateur économique régional (MER) de la Côte-Nord.

Le multiplicateur économique régional (MER) permet d'estimer les retombées économiques supplémentaires découlant d'un investissement en tenant compte des caractéristiques d'une région. Ce MER, en multipliant l'impact primaire (effets directs et indirects), permet d'estimer l'impact total.

En 1999, le MER de la région de la Côte-Nord était estimé à 1,20 (Dion, 1999). Pour les raisons énoncées précédemment, cette étude regroupe la région de la Côte-Nord avec celle du Nord-du-Québec. La zone d'étude en relation avec le projet du complexe de la Romaine étant celle de la Côte-Nord, un ajustement du MER est donc nécessaire.

Cet ajustement est effectué sur la base du revenu annuel moyen des travailleurs de 25-64 ans en 2008⁷, pour les régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la CN-NdQ. Nonobstant cet écart d'un an avec l'année de référence de la présente étude, le MER ajusté pour la Côte-Nord est de 1,22 et celui du Nord-du-Québec de 1,14. Cette étude utilisera donc la valeur de 1,22 pour le MER de la Côte-Nord en 2009.

2.2.2 Variables à considérer

Dans l'application de cette approche et de l'utilisation du MER, deux variables sont à préciser et à mesurer pour éviter des surestimations ou des doubles comptabilisations : l'injection initiale et les fuites.

La première variable réfère à l'identification des différentes dépenses ou flux financiers qui ont cours dans la région et qui engendrent des retombées économiques régionales. Tous ces

⁷ Donnée la plus récente disponible.

flux composent l'injection initiale. Dans le cas du projet du complexe de la Romaine, trois flux sont identifiés tels qu'illustrés à la figure 1, soit :

- les dépenses liées à la construction et à la sous-traitance régionale;
- les dépenses effectuées directement par Hydro-Québec incluant les services professionnels;
- les autres dépenses qui se rattachent à l'utilisation des fonds ou à des compensations versées par Hydro-Québec à la MRC de Minganie et aux communautés innues.

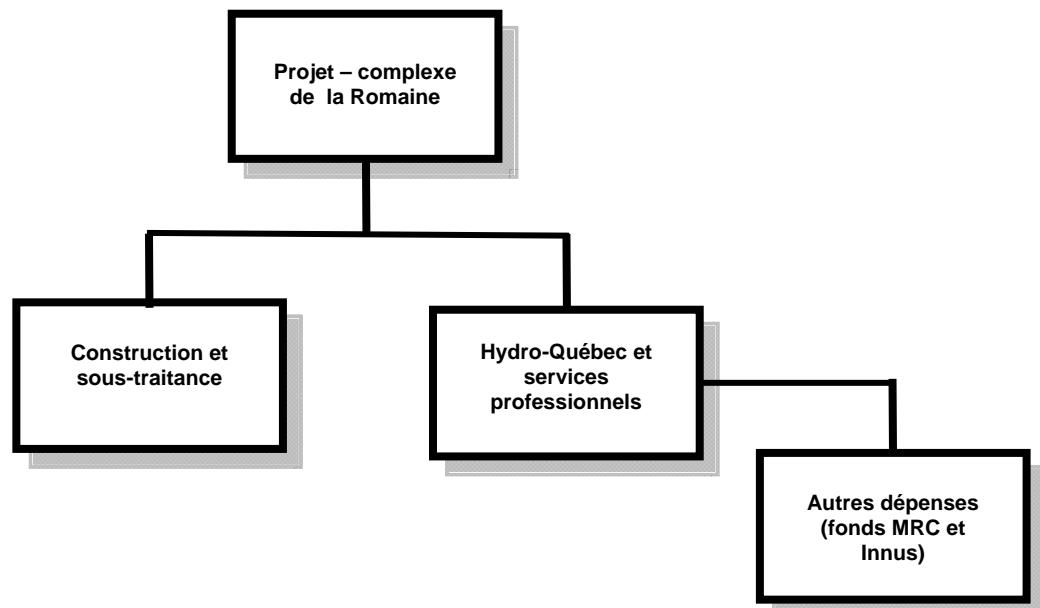


Figure 1 : Injection initiale des trois flux engendrant des retombées économiques régionales, complexe de la Romaine

La deuxième variable, les fuites, est soustraite de l'injection initiale. Elles correspondent aux dépenses qui concernent des biens produits et des services rendus à l'extérieur de la région. En résumé, la notion de fuites s'apparente à celle des importations pour le Québec. Les importations sont des achats effectués à l'extérieur du Québec alors que les fuites sont des achats réalisés à l'extérieur de la zone d'étude.

Finalement, afin d'éviter les doubles comptabilisations et ainsi obtenir les montants réellement dépensés en région, les montants inclus dans chacun de ces flux doivent être vérifiés.

3

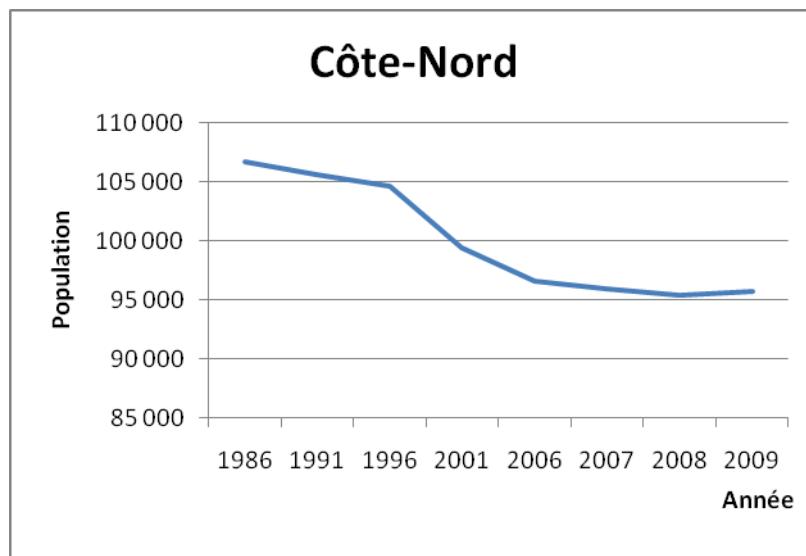
Profil économique de la Côte-Nord

3.1

Données démographiques

En 2009, l’Institut de la statistique du Québec estimait que la Côte-Nord comptait 95 704 habitants alors qu’on en recensait 106 741 en 1986. De 1986 à 2009, la population aurait donc diminué de 11,5 %.

Cette baisse de population a été plus accentuée entre 1996 et 2006 pour se stabiliser en 2008 (voir figure 2). En effet, entre 1986 et 1996, la population a diminué de 2,0 % alors qu’entre 1996 et 2006, celle-ci a diminué de 8,4 % (voir tableau 1).



Source : Stat. Can. et ISQ, mise à jour le 4 février 2010.

Figure 2 : Évolution de la population de la Côte-Nord, 1986-2009

Pendant ce temps, la population du Québec s’est accrue de 14,3 %, passant de 6 708 468 habitants en 1986 à 7 828 879 habitants en 2009 (voir figure 3 et tableau 1).

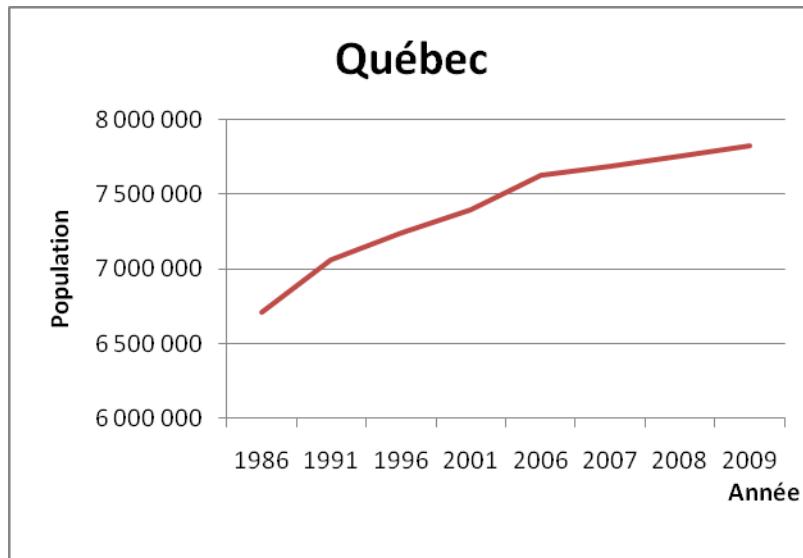
Par conséquent, le poids démographique de la Côte-Nord est passé de 1,6 % à 1,2 %, perdant ainsi 0,4 % en importance relative en 23 ans (voir tableau 1).

Tableau 1 : Population de la Côte-Nord et du Québec, 1986-2009

Année	Côte-Nord	Québec	Région/Québec, en %
1986	106 741	6 708 468	1,6
1991	105 668	7 064 586	1,5
1996	104 643	7 246 897	1,4
2001	99 479	7 396 331	1,3
2006	96 561	7 631 552	1,3
2007^R	95 983	7 687 125	1,2
2008^R	95 416	7 653 470	1,2
2009^P	95 704	7 828 879	1,2
Taux de croissance	En %	En %	
1986-2008	-11,5	14,3	--
TCAM	-0,48	0,67	--
1986-1996	-2,0	7,4	--
TCAM	-0,20	0,77	--
1996-2006	-8,4	5,0	--
TCAM	-0,81	0,52	--

Notes : TCAM = Taux de croissance annuel moyen; R = Données révisées; P = données prévisionnelles.

Source : Stat. Can. et ISQ. 2010, mise à jour le 4 février 2010.



Source : Stat. Can. et ISQ, mise à jour le 4 février 2010.

Figure 3 : Évolution de la population du Québec, 1986-2009

La baisse démographique de la région de la Côte-Nord était prévue par l'ISQ. Ce dernier prévoit, par ailleurs, que la tendance à la baisse se poursuivra dans les années futures. Dans sa plus récente publication sur les perspectives démographiques⁸, l'ISQ prévoit que la population de la Côte-Nord diminuera de 13,2 % entre 2006 et 2031, soit l'équivalent d'un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de -0,5 % alors que la population du Québec augmentera de 17,2 % entre 2006 et 2031, soit l'équivalent d'un TCAM de +0,75 %.

3.2 Marché du travail

Rappelons que les statistiques relatives au marché du travail réfèrent à deux régions administratives, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec⁹.

La tendance du marché du travail de la CN-NdQ qui est à l'opposé de celle du Québec sera présentée à l'aide des principaux indicateurs du marché du travail, soit :

- la population active;
- le taux d'emploi;
- le taux d'activité;
- le taux de chômage;
- la durée moyenne de chômage;
- la nature des emplois (temps plein et partiel)

Le premier indicateur du marché du travail est la population active. Durant la période 2000 à 2009, la population active des régions CN-NdQ a diminué de 12,0 % alors que celle du Québec a augmenté de 11,5 % (voir tableau 2). Mesuré sur une base annuelle moyenne, le TCAM de la population active de la CN-NdQ décroît au rythme de 1,27 % par année alors que celle du Québec croît au rythme de 1,35 % par année.

Trois indicateurs servent à décrire l'intensité du marché du travail. Ce sont le taux d'emploi, le taux d'activité et le taux de chômage¹⁰. L'évolution de chacun de ces indicateurs est présentée à la figure 4 et couvre la période 2000 à 2009.

⁸ ISQ. 2009a, p. 69.

⁹ En 2009, la Côte-Nord comptait pour environ 70 % des populations de la CN-NdQ. Sur la base de ces données démographiques, il est fort probable que la représentation de la Côte-Nord sur l'ensemble de la CN-NdQ demeure dans la même proportion. Par conséquent, on peut penser que les données statistiques figurant à la section du marché du travail correspondent à une bonne estimation de la Côte-Nord, voire même une sous-représentation de celle-ci. En effet, le marché du travail prévalant au Nord-du-Québec étant moins important que celui sur la Côte-Nord, les indicateurs correspondant à ces deux régions seront donc subordonnés à ceux de la Côte-Nord. Toutefois, ces mêmes indicateurs s'en trouvent amoindris en raison de la présence du Nord-du-Québec.

¹⁰ Pour les définitions, voir le lexique à l'annexe 1.

Tableau 2 : Évolution de la population active, région de la Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2000-2009

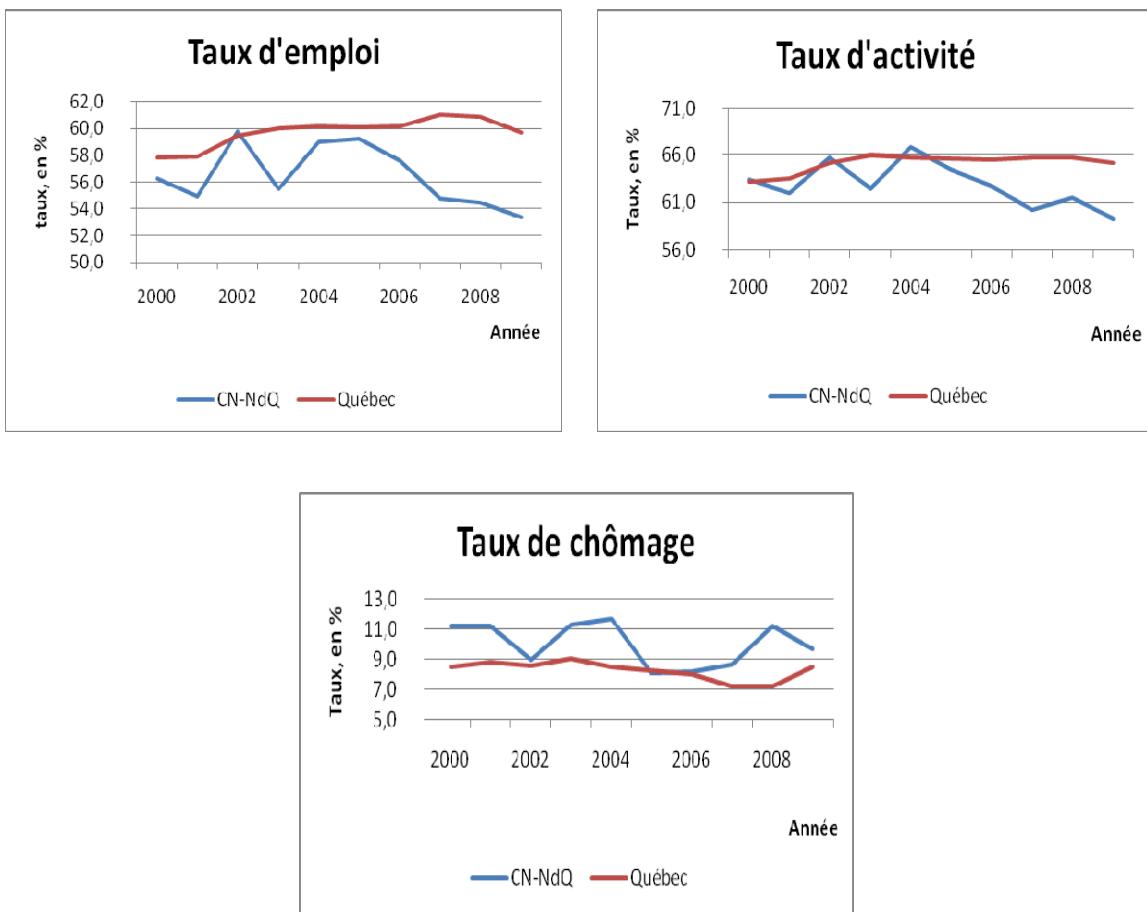
Année	Population active (en k)	
	Côte-Nord et Nord-du-Québec	Québec
2000	58,8	3 717,5
2001	62,9	3 771,1
2002	60,0	3 907,7
2003	58,0	3 992,8
2004	60,8	4 024,1
2005	58,1	4 052,7
2006	56,2	4 094,2
2007	53,8	4 150,1
2008	54,7	4 184,9
2009	52,5	4 199,4
Période 2000-2009		
En k	-6,3	481,9
En %	-12,0	11,5
TCAM, en %	-1,27	1,35

Note TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Stat. Can. et ISQ. 2010, mise à jour le 11 janvier 2010.

Dans l'ensemble, le marché du travail des régions CN-NdQ se caractérise par une activité moins intensive qu'au Québec. Ainsi, il y a moins de personnes en emploi parmi la population active (taux d'emploi). Cette dernière est moins importante que la population en mesure de travailler (taux d'activité) et finalement le taux de chômage y est plus élevé.

Plus spécifiquement, entre les années 2000-2009, la moyenne des écarts entre la CN-NdQ et le Québec est de 3,6 % au niveau du taux d'emploi, de 2,5 % au niveau du taux d'activité et de 2,0 % au niveau du taux de chômage. Ces différences s'expliquent en grande partie par le taux de croissance de la population régionale inférieur à celui du Québec mais également par le nombre d'emplois disponibles. En effet, en 2005, deux événements importants sont à relater : l'inauguration de la mise en service de la centrale Toulnustouc et de la phase II de l'aluminerie Alouette, à Sept-Îles. Ces événements expliquent la chute de certains indicateurs en 2005. Ensuite, en 2008, l'aluminerie Alcoa débute la modernisation de son usine à Baie-Comeau expliquant par la même occasion la croissance de certains indicateurs en 2008 et 2009.



Source : Stat. Can. et ISQ. 2010, mise à jour le 12 janvier 2010

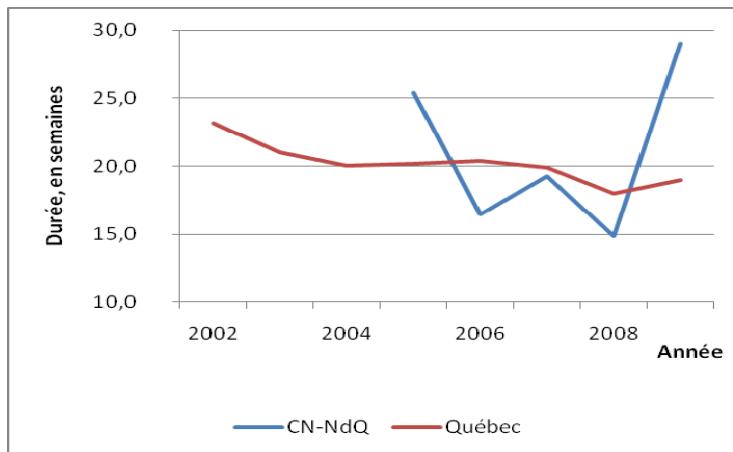
Figure 4 : Évolution des trois indicateurs du marché du travail, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2000-2009

Le chantier du projet de la Romaine a débuté ses opérations à la fin mai 2009. Les activités qui s'y déroulent ne sont pas encore très perceptibles sur le marché du travail, car les années référencées se terminent en 2008. Cependant, son impact sera de plus en plus perceptible au cours des prochaines années et le suivi annuel des retombées économiques contribuera à évaluer les effets à l'échelle régionale. Nonobstant ce qui précède, l'impact du chantier sur le taux de chômage sera estimé lors de l'impact total (section 5.2.3).

Un cinquième indicateur, de nature plus qualitative, s'ajoute aux précédents. Il s'agit de la durée moyenne de chômage. Cet indicateur, mesuré en nombre de semaines, exprime la difficulté ou la facilité à se retrouver du travail. Il est à noter que la série chronologique régionale n'est effective que depuis 2005, ce qui explique l'absence de données avant cette année.

Comme l'indique la figure 5, les régions CN-NdQ enregistrent des variations annuelles importantes. En effet, la durée moyenne de chômage en 2005 et en 2009 est supérieure à la moyenne québécoise. Par contre, elle est inférieure à l'ensemble du Québec entre les années

2006 et 2008. À titre d'illustration, en 2009, la durée moyenne de chômage de la CN-NdQ était de 29 semaines alors qu'au Québec, la durée moyenne de chômage était de 19 semaines.



Source : Stat. Can. et ISQ. 2010, mise à jour le 13 janvier 2010

Figure 5 : Durée moyenne de chômage, en nombre de semaines, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2002-2009

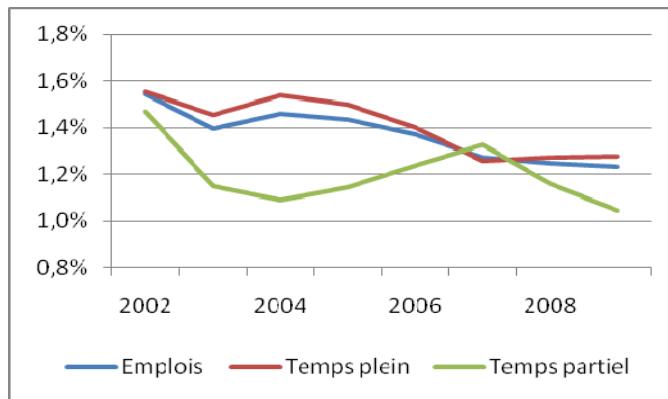
Un sixième indicateur, de nature qualitative également, classe la nature des emplois entre ceux à temps plein et ceux à temps partiel. De 2002 à 2009, au Québec comme sur la CN-NdQ, la proportion des emplois est d'environ quatre emplois à temps plein pour un emploi à temps partiel (voir tableau 3).

Tableau 3 : Emplois à temps complet ou partiel, région de la Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2002-2009

Année	Côte-Nord et Nord-du-Québec			Ensemble du Québec		
	Emplois, k	Temps plein, %	Temps partiel, %	Emplois, k	Temps plein, %	Temps partiel, %
2002	55,1	82,8	17,1	3 569,9	82,1	17,9
2003	50,7	84,8	15,2	3 628,8	81,5	18,5
2004	53,7	86,4	13,6	3 680,5	81,8	18,2
2005	53,3	85,7	14,4	3 717,3	81,9	18,1
2006	51,6	83,7	16,5	3 765,4	81,8	18,2
2007	49,0	80,6	19,4	3 851,7	81,4	18,6
2008	48,5	82,9	17,3	3 881,7	81,4	18,6
2009	47,4	84,2	15,8	3 844,2	81,3	18,7

Source : Stat. Can. et ISQ. 2010, mise à jour le 12 janvier 2010.

Par contre, une analyse plus fine des statistiques sur la base du poids relatif des emplois (CN-NdQ/Québec) infère une régression des emplois entre 2002 et 2009 de la CN-NdQ. Il existe donc, toute proportion gardée, moins d'emplois sur la CN-NdQ qu'au Québec (voir figure 6).



Source : Stat. Can. et ISQ. 2010, mise à jour le 12 janvier 2010

Figure 6 : Poids relatifs des emplois totaux, à temps plein et à temps partiel, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sur l'ensemble du Québec, 2002-2009

3.3 Structure économique

3.3.1 Région de la Côte-Nord et Nord-du-Québec

En 2009, les régions CN-NdQ dénombraient 47,4 k emplois dont 27,6 % étaient concentrés dans le secteur de la production des biens¹¹ et 72,4 % dans le secteur des services. Par comparaison à l'ensemble du Québec, le secteur de la production de biens et celui des services regroupaient respectivement 22,5 % et 77,5 % des emplois en 2009 (tableau 4).

Ces quelques statistiques contribuent à caractériser la région des régions CN-NdQ par rapport à l'ensemble du Québec. La présence d'entreprises liées aux ressources naturelles (exploitation minière, production de bois, de papier, des métaux et de premières transformations des métaux) explique en grande partie l'importance du secteur de la production de biens des régions CN-NdQ.

¹¹ En 2007, le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est utilisé au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Ce système permet une harmonisation des différentes activités industrielles. En retour, certaines classifications sont périmées comme les secteurs primaires et secondaires qui sont formés maintenant le secteur de la production des biens.

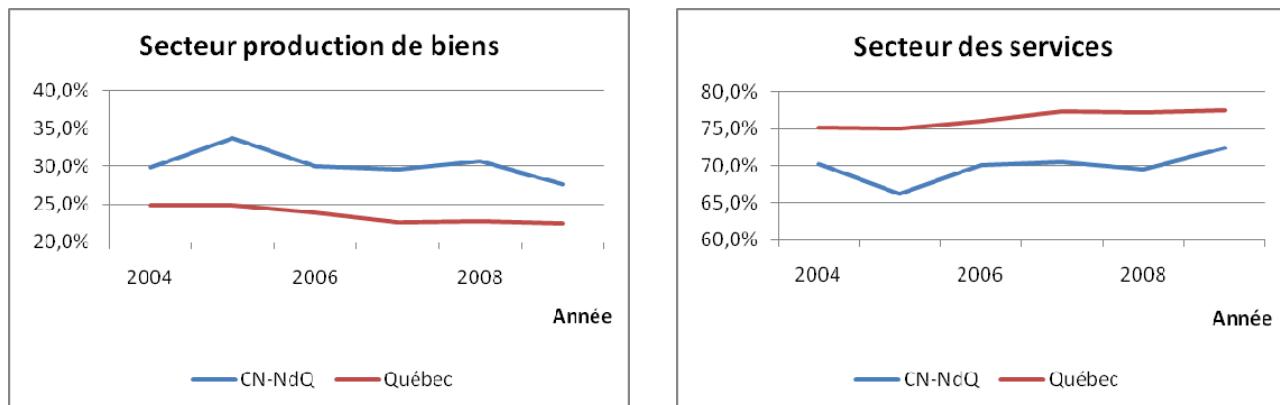
Tableau 4 : Répartition des emplois par grand secteur d'activités, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009

Catégories	Côte-Nord et Nord-du-Québec		Ensemble du Québec		Régions/ Québec
	En k	En %	En k	En %	En %
Total	47,4	100,0	3 844,2	100,0	1,2
Secteur de la production des biens	13,1	27,6	864,6	22,5	1,5
Secteur des services	34,1	72,4	2 979,6	77,5	1,2

Source : Stat. Can. et ISQ.2010, mise à jour le 12 janvier 2010.

Néanmoins, le secteur des services embauche davantage de travailleurs que le secteur de la production des biens. Cette dominance du secteur des services n'est pas nouvelle. Elle appert depuis quelques décennies et se caractérise par un transfert des emplois du secteur de la production des biens au profit du secteur des services.

Ce transfert est même observable sur une courte période. Ainsi, de 2004-2009, les emplois du secteur de la production des biens ont perdu de leur importance relative au profit du secteur des services (voir la figure 7).



Source : Stat. Can. et ISQ 2010, mise à jour le 12 janvier 2010

Figure 7 : Évolution des emplois par grand secteur d'activité économique, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, en %, 2002-2009

Il est à noter que ce transfert des emplois au profit du secteur des services s'opère sous deux contextes différents. En effet, de 2002 à 2009, les régions CN-NdQ ont perdu 7,7 k emplois alors que le Québec inscrivait une hausse de 274,3 k emplois (voir tableau 3 pour le nombre d'emplois totaux).

3.3.2 Secteur de la production de biens, Côte-Nord et Nord-du-Québec

Le secteur de la production de biens est composé de cinq sous-secteurs tels que présentés au tableau 5.

En 2009, le sous-secteur dominant, dans les régions CN-NdQ et au Québec, est celui de la fabrication. Il occupe 32,7 % des emplois de la production de biens sur la CN-NdQ alors qu'il regroupe au Québec 61,6 % des emplois. Sous-représenté sur la CN-NdQ, le sous-secteur de la fabrication (transformation des ressources) est plutôt complémentaire à l'exploitation des ressources (foresterie, mines, etc.).

En effet, en 2009, deux sous-secteurs de la production de biens se distinguent dans les régions CN-NdQ par comparaison à l'ensemble du Québec. Ce sont, d'abord, le sous-secteur de la foresterie, de la pêche, des mines, de l'extraction du pétrole et du gaz et celui des services publics. Ces deux sous-secteurs représentent pour les régions CN-NdQ 25,2 % et 11,5 % des emplois de la production de biens alors qu'au Québec, ils réunissent 3,4 % et 4,0 % des emplois respectivement.

Mentionnons que parmi les différentes composantes du sous-secteur de la foresterie, de la pêche, des mines, de l'extraction du pétrole et du gaz, deux sont particulièrement importantes pour la CN-NdQ. Ce sont la foresterie et les mines. Quant au sous-secteur des services publics, regroupant les activités liées à la production, au transport et à la distribution de l'électricité, à la distribution de gaz naturel et aux réseaux d'aqueduc, d'égout et autres, la production et le transport de l'électricité sont aussi très présents dans les régions CN-NdQ.

Tableau 5 : Répartition des emplois du secteur de la production des biens, région de la Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009

Description	Côte-Nord et Nord-du-Québec		Ensemble du Québec	
	En k	En %	En k	En %
Secteur de la production de biens	13,1	100,0	864,6	100,0
Agriculture	-- ^A	--	58,4	6,8
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	3,3	25,2	29,0	3,4
Services publics	1,5	11,5	34,6	4,0
Construction	3,0	22,9	210,5	24,3
Fabrication	5,2	32,7	532,2	61,6

Note (A) : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

Source : Stat. Can. et ISQ.2010, mise à jour le 12 janvier 2010.

3.3.2.1 Industrie de la construction

Au Canada, l'industrie de la construction est souvent considérée comme un indicateur de la performance de l'économie : « lorsque la construction va, tout va ».

De 1998 à 2009, les dépenses d'immobilisations effectuées en région ont enregistré un taux de croissance annuel moyen (TCAM) inférieur à celui de l'ensemble du Québec, soit 3,1 % et 5,6 % respectivement (voir tableau 6).

Tableau 6 : Dépenses d'immobilisations, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2009

Dépenses d'immobilisations ^A	Côte-Nord, M\$	Ensemble du Québec, M\$	Région / Qc en %
1998	1 050,7	33 130,3	3,2
1999	1 283,0	35 345,6	3,6
2000	1 555,2	36 487,4	4,3
2001	1 587,7	37 558,9	4,2
2002	1 680,3	40 742,8	4,1
2003	2 044,1	43 485,4	4,7
2004	2 059,9	49 767,2	4,1
2005	1 000,8	49 469,5	2,0
2006	747,7	51 809,4	1,4
2007	819,2	57 054,8	1,4
2008 ^P	1 346,4	62 132,3	2,2
2009 ^P	1 492,1	62 106,3	2,4
Variation 1998-2009			
Valeur, M \$	441,4	28 976,1	---
En %	29,6 %	46,7 %	---
TCAM	3,1 %	5,6 %	---
Variation 1998-2004			
Valeur, M \$	1 009,2	16 637,0	---
En %	49,0 %	433,4 %	---
TCAM	10,6 %	6,6 %	---

Notes : (A) : Dépenses d'immobilisations = Dépenses en construction et en équipement, excluant les dépenses en réparation;

(P) : Données prévisionnelles.

Source : ISQ, déc. 2009.

Par contre, de 1998 à 2004, leur taux de croissance annuel moyen sur la Côte-Nord (10,6 %) était plus élevé que celui prévalant au Québec (6,6 %). L'activité aux chantiers Toulnustouc et de la phase II de l'Aluminerie Alouette peut expliquer cette situation avantageuse.

Par la suite, les immobilisations ont chuté considérablement de 2005 à 2007 avant de s'accroître de nouveau à compter de 2008. Rappelons qu'en 2008, Alcoa débutait la modernisation de son usine à Baie-Comeau. Néanmoins, la valeur des immobilisations est toujours inférieure à celles prévalant entre 2002 et 2005.

Les dépenses d'immobilisations de la région de la Côte-Nord demeurent élevées par rapport à son poids démographique. À titre d'illustration, en 2009, les dépenses d'immobilisations de la région s'élèveraient à 1 492,1 M\$ (voir tableau 7). Ce montant représente 2,4 % des dépenses d'immobilisations de l'ensemble du Québec, soit un taux correspondant au double du poids démographique de la région (1,2 %).

Tableau 7 : Dépenses d'immobilisations par secteur du SCIAN, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009

Dépenses d'immobilisations ^A	Côte-Nord		Ensemble du Québec		Côte-Nord /Québec
	M\$	%	M\$	%	
Industries productrices de biens	947,2	63,5	13 920,5	22,4	6,8
Industries productrices de services	384,5	25,8	28 247,9	45,5	1,4
Logement	160,4	10,8	19 937,9	32,1	0,8
Total	1 492,1	100,0	62 106,3	100,0	2,4

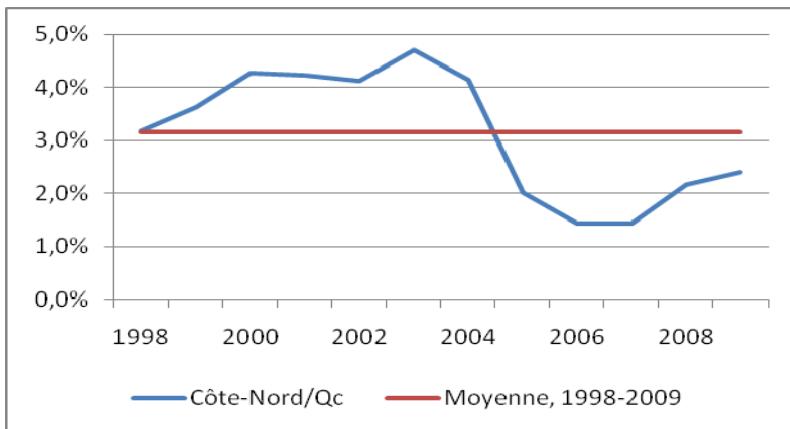
Notes (A) : Dépenses d'immobilisations = Dépenses en construction et en équipement, excluant les dépenses en réparation.

Source : ISO, déc. 2009.

Au cours des années 1998-2009, la proportion des dépenses d'immobilisations de la Côte-Nord sur celles du Québec s'élevait à 3,1 %. La figure 8 compare cette moyenne avec la proportion des dépenses d'immobilisations régionales sur celles du Québec. Cette figure met en évidence trois périodes distinctes :

- la période d'effervescence de 1998 à 2004;
- la chute des immobilisations en 2005 et 2006;
- la reprise depuis 2007.

Il est à noter que la moyenne de 3,1 % est supérieure au poids démographique de la région de la Côte-Nord sur l'ensemble du Québec (qui se situait à 1,4 % durant la période 1998-2009). Généralement, la proportion des investissements réalisés dans une région est sensiblement identique ou légèrement à son poids démographique. Dans le cas des régions ressources telle la Côte-Nord, la part des investissements en provenance du secteur de la production des biens explique en grande partie cette différence, comme il en sera discuté prochainement.



Source : Stat.Can. et ISQ, 2010, mise à jour le 12 janvier 2010

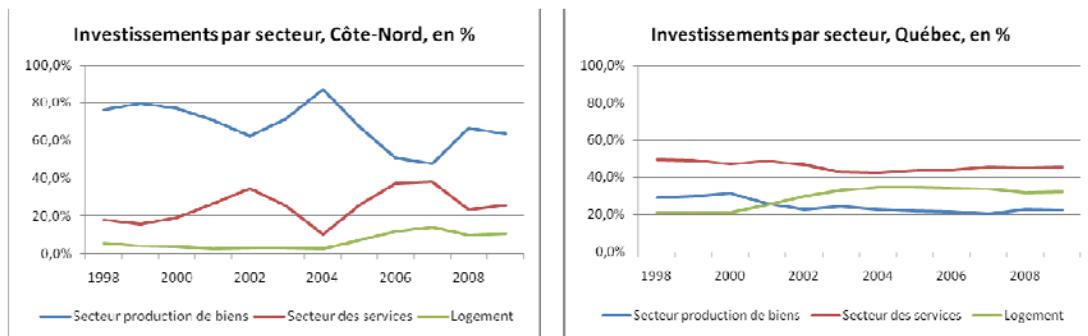
Figure 8 : Évolution de la proportion des dépenses d'immobilisations de la région de la Côte-Nord sur l'ensemble du Québec, 1998-2009

Le projet de la Romaine aura des répercussions certaines sur la valeur des investissements régionaux. Pour preuve, les investissements prévus sont estimés à 6,5 milliards de dollars, dont 20 % (1,3 milliard de dollars) seraient dépensés régionalement¹². Ainsi, les travaux qui s'étaleront sur 11 ans, correspondent à une moyenne 600 M\$ par année, dont 120 M\$ régionalement. Ce dernier montant équivaut, tout étant égal par ailleurs, à une augmentation du poids régional des immobilisations sur l'ensemble du Québec à 0,2 % par année, ce qui le porterait à 2,6 % si l'on prend pour référence l'année 2009 (2,4 %).

Une autre caractéristique de la Côte-Nord est l'importance des immobilisations du secteur de la production des biens. En effet, la plus grande partie des dépenses d'immobilisations s'effectue dans le secteur de la production de biens contrairement à l'ensemble du Québec où le secteur des services domine (voir figure 9).

En 2009, le secteur de la production de biens de la Côte-Nord a cumulé des investissements de 947,2 M\$. Cette somme équivaut à 63,5 % de tous les investissements régionaux et caractérise la région par son importance relative de 6,8 % des investissements québécois.

¹² Rappelons qu'à l'échelle régionale, Hydro-Québec a estimé que le projet de la Romaine pourrait bénéficier à des entreprises de la Côte-Nord pour l'équivalent de 1,3 milliard de dollars de dépenses de toutes sortes.



Source : Stat. Can. et ISQ. 2010, mise à jour le 1^{er} juin 2010.

Figure 9 : Répartition, en %, des investissements par secteur, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2009

Un autre indicateur est la répartition des immobilisations entre les secteurs privé et public. Le secteur privé demeure la principale source des investissements tant sur la Côte-Nord qu'au Québec. Toutefois, les statistiques montrent l'apport significatif des investissements en provenance du secteur public pour la Côte-Nord. En 2009, les investissements du secteur public de la Côte-Nord totalisaient 625,6 M\$, soit l'équivalent de 41,9 % de tous les investissements régionaux. Pendant ce temps, les dépenses d'investissements au Québec dans le secteur public s'élevaient à 20 257,6 M\$ et représentaient 32,6 % (voir tableau 8).

Tableau 8 : Dépenses d'immobilisations selon les secteurs privé ou public, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009

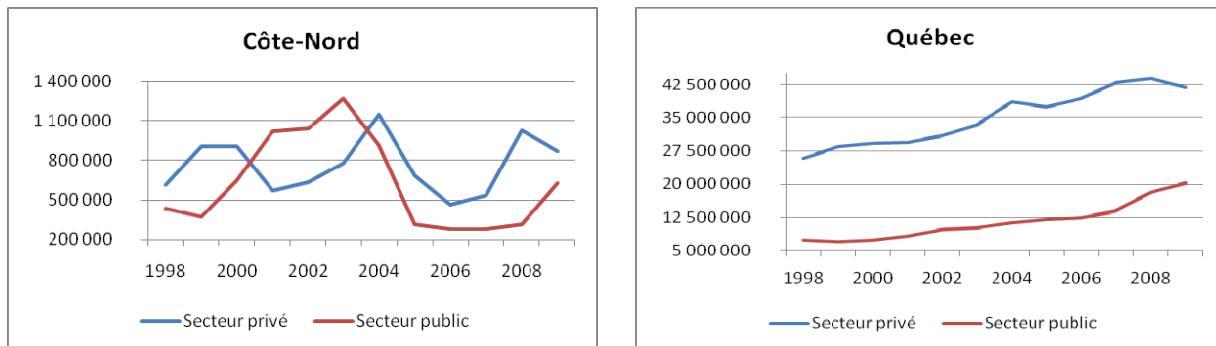
Dépenses d'immobilisations ^A	Côte-Nord		Ensemble du Québec		Région/Québec
	M\$	%	M\$	%	%
Secteur privé	866,6	58,1	41 848,7	67,4	2,1
Secteur public	625,6	41,9	20 257,6	32,6	3,1
Total	1 492,1	100,0	62 106,3	100,0	2,4

Note : (A) : Dépenses d'immobilisations = Dépenses en construction et en équipement, excluant les dépenses en réparation.

Source : ISQ, déc. 2009.

Cet indicateur sera d'une plus grande utilité dans les années futures. Il permettra de visualiser l'impact du projet de la Romaine sur les investissements régionaux.

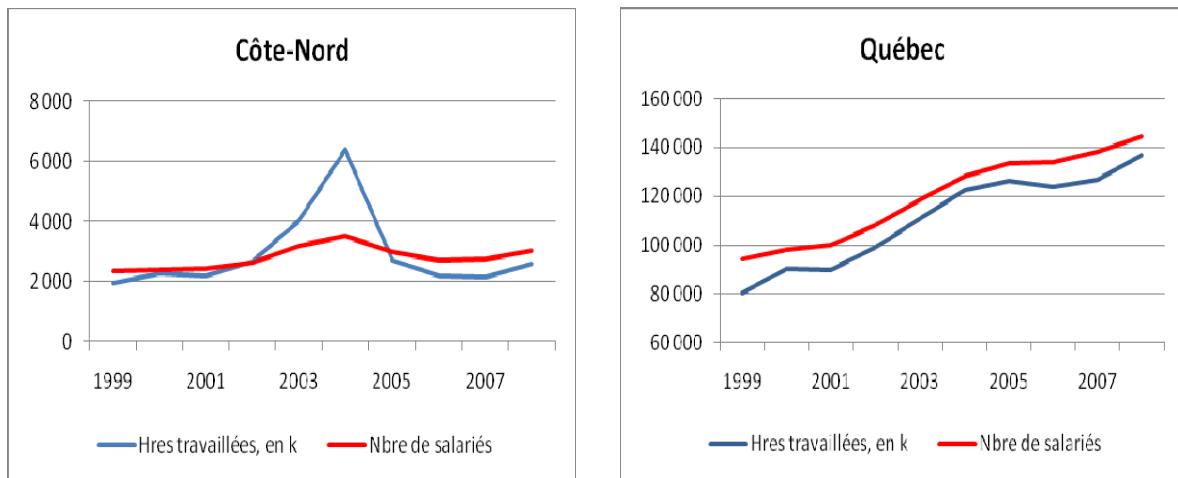
Historiquement, de 1998 à 2008, le secteur privé et le secteur public s'échangent le premier rang en ce qui a trait à la provenance des investissements sur la Côte-Nord. Depuis 2008, la valeur des immobilisations du secteur public est à la hausse. Par comparaison, au Québec, le secteur privé domine totalement la valeur des immobilisations. Cependant, le secteur public enregistre une hausse plus importante depuis 2007 (voir figure 10).



Source : Stat. Can. et ISO. 2010, mise à jour le 1^{er} juin 2010.

Figure 10 : Évolution des dépenses d'immobilisations selon les secteurs privé et public, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1998-2009

Une autre variable importante à prendre en considération dans l'analyse du secteur de la construction est le nombre de salariés et le nombre d'heures travaillées. Ces variables sont rendues publiques par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et présentées à la figure 11.



Source : Stat. Can. et ISO. 2010, mise à jour le 1^{er} juin 2010.

Figure 11 : Évolution du nombre de salariés et du nombre d'heures travaillées, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1999-2008

Deux observations sont à signaler. La première concerne le profil de la Côte-Nord par rapport à celui du Québec. Le nombre d'heures travaillées sur la Côte-Nord a évolué en forme de chapeau avec un sommet en 2004 alors qu'au Québec cette même variable suit une progression constante de 1999 à 2008. Le sommet de 2004 sur la Côte-Nord s'explique en grande partie par l'activité à deux chantiers : le projet hydroélectrique de la centrale Toulnustouc (426 MW; 2,7 TWh) et la réalisation de la phase II de l'Aluminerie Alouette.

La seconde observation est tirée de l'analyse entre le nombre d'heures travaillées et le nombre de salariés. Outre la période de 2002 à 2004 pour la Côte-Nord, ce ratio est très près de l'unité. Par contre, en période de forte intensité de main-d'œuvre sur les chantiers régionaux (2002 à 2004), le nombre de salariés a augmenté, mais très peu comparativement aux nombres d'heures travaillées. Par conséquent, les chantiers en activité à cette époque ont attiré très peu de main-d'œuvre additionnelle et les travailleurs régionaux ont bénéficié d'un plus grand nombre d'heures travaillées et d'un meilleur revenu.

Le tableau 9 présente quelques données ayant servi à constituer les graphiques de la figure 11. Au bas de ce tableau, des taux de croissance sont présentés pour trois périodes différentes, soit 1999 à 2008, 1999 à 2004 et 2004 à 2008. Les indices qui y figurent confirment la forte croissance des heures travaillées qui a prévalu jusqu'en 2004 sur la Côte-Nord par comparaison à l'ensemble du Québec. En effet, de 1999 à 2004, le TCAM des heures travaillées est de 21,2 % sur la Côte-Nord comparativement à 8,0 % au Québec. On perçoit également l'effet de la fermeture des deux principaux chantiers régionaux (Toulnustouc et phase II de l'aluminerie Alouette) en 2005. De 2004 à 2008, le TCAM des heures travaillées sur la Côte-Nord est tombé à -25,3 % alors qu'il était de 2,7 % au Québec.

Tableau 9 : Industrie de la construction, nombre de salariés domiciliés dans la région et nombre d'heures travaillées, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1999-2008

Année	Côte-Nord		Ensemble du Québec		Côte-Nord/Québec	
	Heures travaillées, en k	Salariés, nombre	Heures travaillées, en k	Salariés, nombre	Heures travaillées, en %	Salariés, en %
1999	1 938	2 324	80 503	94 113	2,4%	2,5%
2004	6 364	3 519	122 408	128 411	5,2%	2,7%
2008	2 585	3 016	136 707	144 428	1,9%	2,1%
Variation 1999-2008						
Nombre	647	692	56 204	50 315	--	--
En %	25,0	22,9	41,1	34,8	--	--
TCAM, en %	3,2	2,9	5,7	4,6	--	--
Variation 1999-2004						
Nombre	4 426	1 195	41 905	34 298	--	--
En %	69,5	34,0	34,2	26,7	--	--
TCAM, en %	21,2	8,0	8,0	6,0	--	--
Variation 2004-2008						
Nombre	-3 779	-503	14 299	16 017	--	--
En %	-146,2	-16,7	10,5	11,1	--	--
TCAM, en %	-25,3	-3,9	2,7	2,9	--	--

Source : CCQ, Statistiques historiques, statistiques annuelles 2008.

Pour terminer l'analyse du secteur de la construction, la liste des chantiers de plus de 5 M\$ selon la Commission de la construction du Québec est présentée au tableau 10.

Tableau 10 : Liste des chantiers de plus de 5 M\$, Côte-Nord

Site	Propriétaire	Type de construction	Valeur M\$	Début du chantier	Fin du chantier
La Romaine	Hydro-Québec	Complexe hydroélectrique	6 500,0	2009-05	2020
Baie-Comeau	Alcoa	Modernisation d'usine	1 200,0	2008-11	2015
Fermont	Consolidated Thompson	Mine de fer (Lac Bloom)	410,0	2008-03	2010
Baie-Comeau	Alcoa	Réfection d'usine	200,0	2006-07	2012
Sept-Îles	Port de Sept-Îles	Modernisation des infrastructures	170	2009-03	20010
Natasquan/Blanc-Sablon	Ministère des Transports	Prolongement de route	100,0	2007-10	2014
Baie-Comeau	Hydro-Québec	Rénovation de centrale hydroélectrique, Manic I	60,7	2009-10	2012
Kegaska	Ministère des Transports	Prolongement de route	35,0	2009-07	2010
Sept-Îles	Port de Sept-Îles	Aménagement de quai	21,0	2009-07	2010
Baie-Comeau	Ville de Baie-Comeau	Boul. La Salle, phase III	19,0	2010-04	2011
Baie-Comeau	Château Bellevue	Complexe résidentiel	18,0	2009-09	2010
Manic V	Hydro-Québec	Rénovation de barrage	17,0	2008-04	2013
Fermont	Ministère des Transports	Relais Gabriel à Labrador City	12,0	2006-07	2011
Portneuf-sur-Mer	Portneuf-sur-Mer	Rénovation de rues et trottoirs	12,0	2009-08	2010
Baie-Comeau	Ville de Baie-Comeau	Centre des arts ALCOA	10,1	2009-08	2010
Sept-Îles	Port de Sept-Îles	Prolongement du quai et aire d'entreposage	10,0	2010-03	2010
Longue-Rive (Sault-au-Mouton)	Ville de Longue-Rive	Réfection d'aqueduc	8,0	2007-08	2010
Franquelin	Axor Construction	Barrage	7,5	2009-07	2010
Pointe-Lebel	Comm. scol. de l'Estuaire	Reconstruction de l'école primaire La Marée	5,7	2010-05	2010
Sept-Îles	Conseil Innu Takuaikan	Centre administratif	5,2	2009-11	2010
Total			9 821,2		

Source : CCQ, 2009. Liste des chantiers importants, Juin 2010

Au total, 20 chantiers étaient recensés pour une valeur de 9 821,2 M\$, dont 6 500 M\$ proviendront du projet de la Romaine. La valeur de ce projet est la plus importante de la Côte-Nord depuis plusieurs années. À titre de comparaison, la valeur des projets de Toulnustouc et de la phase II de l'Aluminerie Alouette était respectivement de 1 100 M\$ et 1 450 M\$.

3.3.2.2 Industrie de la fabrication

En 2007, l'industrie manufacturière sur la Côte-Nord comptait 110 établissements et embauchait 5 223 emplois à la production. Les revenus des biens fabriqués pour l'ensemble de cette industrie totalisaient plus de 2,6 milliards de dollars, ce qui confère à la Côte-Nord 1,8 % de l'ensemble des revenus des biens fabriqués au Québec.

Le tableau 11 ventile les principales statistiques de l'industrie manufacturière selon les divers secteurs d'activités économiques. Pour des raisons de confidentialité, plusieurs secteurs n'y sont pas décrits aussi exhaustivement que d'autres..

Tableau 11 : Statistiques principales de l'activité manufacturière par sous-secteur du SCIAN, secteur de fabrication, Côte-Nord, 2007

Sous-secteur du SCIAN ^A	Établissement	Emploi à la production		Revenus des biens fabriqués		
		n	%	G \$	%	en %
Industrie manufacturière	110	5 223		2,6		1,8
Aliments	16	14,5	--- B	--- B	--- B	--- B
Produits en bois	19	17,3	971	17,3	0,3	10,2
Papier	1	0,9	--- B	--- B	--- B	--- B
Produits chimiques	6	5,5	13	0,2	< 0,1	0,4
Produits en caoutchouc et en plastique	4	3,6	13	0,2	< 0,1	0,1
Première transformation des métaux	4	3,6	--- B	--- B	--- B	--- B
Produits métalliques	15	13,6	351	6,7	< 0,1	2,1
Meubles et produits connexes	10	9,1	--- B	--- B	--- B	--- B
Autres	39	31,8	3 875	74,2	2,3	87,2
						3,8

Notes : (A) : SCIAN - Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

(B) : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

Source : Stat. Can. et ISQ.2010, mise à jour le 21 octobre 2009.

La seule industrie d'importance pouvant faire l'objet d'une description détaillée est l'industrie du bois. En 2007, cette industrie comptait 19 établissements et elle engageait 971 personnes affectées à la production. Les revenus de biens fabriqués s'élevaient 300 M\$ et représentaient 10,2 % de la valeur des biens fabriqués dans la région. Le poids régional de cette industrie par rapport à l'ensemble du Québec était de 3,6 %, soit le triple du poids démographique de la Côte-Nord.

3.3.3 Secteur des services des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec

Le secteur des services se compose de plusieurs sous-secteurs, tels que présentés au tableau 12. Les principales composantes sont, par ordre décroissant, le commerce, les soins de santé et l'assistance sociale, l'hébergement et la restauration et les services d'enseignement. Au Québec, à peu de chose près, ce sont les mêmes sous-secteurs qui prévalent, mais pas nécessairement dans le même ordre. Aussi s'ajoutent les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que les finances, les assurances, l'immobilier et la location.

Tableau 12 : Répartition des emplois du secteur des services, Côte-Nord, Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2009

Description	Côte-Nord et Nord-du-Québec		Ensemble du Québec		CN-NdQ/Qc
	k	%	k	%	
Secteur des services^A	34,3	100,0	2 979,6	100,0	1,2
Commerce	8,2	23,9	626,3	21,0	1,3
Transport et entreposage	2,2	6,4	168,7	5,7	1,3
Finance, assurances, immobilier et location	1,8	5,2	224,1	7,5	0,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,6	4,7	274,5	9,2	0,6
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	--- ^B	---	141,7	4,8	---
Services d'enseignement	3,4	9,9	259,2	8,7	1,3
Soins de santé et assistance sociale	6,8	18,8	481,9	16,2	1,4
Information, culture et loisirs	1,6	4,7	172,0	5,8	0,9
Hébergement et restauration	3,6	10,5	231,1	7,8	1,6
Administration publique	--- ^B	---	175,5	5,9	---
Autres services	2,6	7,5	223,7	7,5	1,2

Notes : (A) : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des arrondissements des données.

(B) : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

Source : Stat. Can. et ISQ.2010, mise à jour le 12 janvier 2009.

Dans l'ensemble, et à titre comparatif, aucun sous-secteur de la région de la CN-NdQ ne se démarque par rapport à l'ensemble du Québec. En effet, tous les sous-secteurs ont un poids inférieur au poids démographique de la CN-NdQ qui s'établit à 1,8 %. Le seul secteur s'y rapprochant est l'hébergement et la restauration (1,6 %).

4 Apport régional du chantier de la Romaine

4.1 Attribution et valeur des contrats 2009

En 2009, 31 contrats ont été attribués en relation avec le complexe de la Romaine. Parmi ces contrats, le mode d'attribution le plus fréquent est le gré à gré avec 12 contrats, dont 6 accordés à des entreprises innues. Les deuxième et troisième modes d'attribution les plus utilisés sont l'appel d'offres public (9 contrats) et l'appel d'offres régional (8 contrats). Finalement, le mode sur invitation a été employé à deux reprises (voir tableau 13).

Tableau 13 : Mode d'attribution des contrats en 2009

Catégorie	2009	
	Nombre	%
Nombre total de contrats	31	100
Appel d'offres public	9	29
Appel d'offres régional	8	26
Gré à gré	12	39
Avec des entreprises / sociétés innues Côte-Nord	6	19,5
Avec des entreprises régionales autres qu'innues	6	19,5
Sur invitation (provincial)	2	6

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

Des 31 contrats attribués en 2009, 20 ont été obtenus par des entreprises régionales, soit 6 contrats attribués à des entreprises innues et 14 à d'autres entreprises régionales. C'est donc 65 % des contrats qui ont été attribués à des entreprises régionales (voir tableau 14).

Tableau 14 : Répartition des contrats, selon la localisation des entreprises, 2009

Catégorie	2009	
	Nombre	%
Nombre de contrats octroyés	31	100
Contrats hors région	11	35
Contrats régionaux	20	65
Contrats à des entreprises innues	6	20
Contrats à d'autres entreprises de la région ^A	14	45

Note : (A) : Excluant les entreprises innues.

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

Des 20 contrats régionaux, mentionnons que 3 appels d'offres publics ont été remportés par des entreprises régionales alors que les 17 autres contrats ont été attribués par un mode destiné à optimiser les retombées économiques régionales sur la Côte-Nord.

Toujours en 2009, la valeur des contrats attribués totalise 221 357 k\$, dont 36 % à des entreprises régionales (voir tableau 15).

Parmi les entreprises régionales, mentionnons Qualitas LVM de Sept-Îles qui a obtenu un contrat d'une valeur de 14 700 k\$, les Excavations A. Savard de Forestville qui a obtenu un contrat d'une valeur de 12 452 k\$ et Santerre Électrique de Baie-Comeau avec quatre contrats pour une valeur totale de 10 918 k\$. Signalons également la contribution importante des entreprises innues. En effet, celles-ci ont obtenu six contrats, dont quatre contrats octroyés à la Société des entreprises innues d'Ekuanitshit pour une valeur de 8 164 k\$, un contrat à Manu Construction d'Ekuanitshit d'une valeur de 7 250 k\$ et un contrat d'une valeur de 935,0 k\$ à Produits forestiers innus de Nutashkuan.

Tableau 15 : Valeur et localisation des contrats attribués, en k\$, 2009

Catégorie	2009	
	k\$	En %
Valeur totale des contrats	221 357	100
Valeur des contrats hors région	142 028	64
Valeur des contrats régionaux	79 329	36
Valeur des contrats aux communautés innues	16 350	7
Valeur des contrats à d'autres entreprises de la région ^A	62 980	29

Note : (A) : Excluant les entreprises des communautés innues signataires d'ententes avec Hydro-Québec.

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

4.2 Sous-traitance régionale

En plus des contrats directement obtenus auprès d'Hydro-Québec, des entrepreneurs régionaux peuvent aussi bénéficier de la clause de sous-traitance. Pour bien comprendre cette clause, mentionnons qu'elle s'applique uniquement aux appels d'offres publics de plus de 5 M\$. De plus, l'application de cette clause exige qu'il y ait en région un nombre suffisant d'entrepreneurs ou d'entreprises pouvant répondre aux besoins. Lors de sa soumission, le contractant bénéficie d'un crédit correspondant au montant qu'il a prévu accorder en sous-traitance régionale. Ce montant ne peut dépasser 40 % du montant de la sous-traitance potentielle à des entreprises de la région tel qu'évalué par Hydro-Québec.

En 2009, la clause de sous-traitance régionale s'est traduite par 17 900,0 k\$ de valeur de contrats à des entreprises de la Côte-Nord. Le projet de la Romaine a cumulé régionalement un apport d'argent neuf de 97 229,5 k\$, dont 18,4 % est attribuable directement à la clause de sous-traitance (tableau 16).

Hydro-Québec a estimé que 1 300 000 000 \$ des dépenses de construction (2009-2020) pourraient bénéficier aux entreprises régionales¹³. En 2009, la valeur totale des contrats (incluant les contrats en sous-traitance) obtenue par des entreprises régionales s'élève à 97 229,5 k\$, soit 7,5 % de l'estimation faite par Hydro-Québec. Les études annuelles de retombées économiques régionales porteront une attention particulière au suivi de l'attribution des contrats régionaux et de la sous-traitance régionale.

Tableau 16 : Apport brut de capital, région de la Côte-Nord, contrats régionaux et sous-traitance régionale, 2009

Catégorie	2009	
	k\$	En %
Total des contrats et de la sous-traitance	97 229,5	100
Valeur des contrats régionaux	79 329,5	81,6
Sous-traitance régionale	17 900,0	18,4

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

4.3 Participation de la main-d'œuvre régionale

En 2009, le chantier a permis l'embauche de 377 travailleurs en moyenne par semaine, dont 64,6 % provenaient de la région. De ce nombre, 7,0 % étaient des travailleurs innus régionaux (voir tableau 17).

Au total, en 2009, les 377 travailleurs ont perçu sous forme de prestations salariales la somme de 22 241,8 k\$. Cette masse salariale est composée de la rémunération à temps régulier et celle à temps supplémentaire. La rémunération à temps régulier représente 83,5 % de la masse salariale totale et celle à temps supplémentaire 16,5 % (tableau 18).

¹³ Hydro-Québec. 2007b. p 31-17.

Tableau 17 : Main-d'œuvre travaillant au chantier, 2009

Catégorie ^A	2009 ^B	
	Nombre	En %
Employés au chantier	377	100,0
Main-d'œuvre hors région	133	35,4
Main-d'œuvre régionale	243	64,6
Main-d'œuvre innue	27	7,0
Autre main-d'œuvre régionale	217	57,6

Notes (A) : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de la somme de ces composantes.

(B) : Le nombre de travailleurs en moyenne par semaine.

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

Tableau 18 : Répartition de la masse salariale en temps régulier et en temps supplémentaire, 2009

Catégorie	2009 ^A	
	k\$	En %
Masse salariale totale	22 241,8	100,0
Rémunération en temps régulier	18 567,8	83,5
Rémunération en temps supplémentaire	3 674,0	16,5

Note : (A) : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de la somme de ces composantes.

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

La masse salariale est décomposable selon la provenance des travailleurs. Ainsi, les 243 travailleurs régionaux ont cumulé des gains de 14 368,9 k\$, dont 1 564,0 k\$ ont été versés à des travailleurs innus (tableau 19).

Tableau 19 : Répartition de la masse salariale selon l'origine des travailleurs, région, hors région, 2009

Catégorie	2009 ^{AB}	
	k\$	En %
Masse salariale totale	22 241,8	100,0
Masse salariale de la main-d'œuvre hors région	7 873,0	35,4
Masse salariale de la main-d'œuvre régionale	14 368,9	64,6
Main-d'œuvre innue	1 564,0	7,0
Autre main-d'œuvre régionale	12 804,9	57,6

Notes : (A) : La répartition de la masse salariale est identique à celle du nombre de travailleurs, parce que celle-ci est estimée sur la base d'un salaire moyen hebdomadaire pour l'ensemble des travailleurs.

(B) : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de la somme de ces composantes.

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

5

Étude de retombées économiques

Une étude de retombées économiques comporte plusieurs étapes dont celle d'identifier les flux financiers¹⁴. Dans la présente étude, trois flux financiers serviront de référence à l'évaluation des retombées économiques. Il s'agit des déboursés en provenance :

- des contrats de construction et de sous-traitance;
- des achats de biens et services professionnels d'Hydro-Québec;
- des dépenses effectuées par l'intermédiaire des Fonds attribués à la MRC de Minganie et aux communautés innues signataires d'ententes avec Hydro-Québec.

Bien que les flux financiers soient exprimés en valeur monétaire, ils ne constituent pas des retombées économiques. La somme de ces trois flux représente l'injection initiale qui servira de base à l'évaluation des retombées économiques. Quant aux retombées économiques, elles seront exprimées sous forme d'indicateurs.

5.1 Estimation des flux financiers, 2009

Puisque plusieurs contrats se poursuivent sur plus d'une année, il importe de prendre en compte que les montants réellement dépensés au cours de l'année considérée (2009) pour établir les retombées économiques. La présente étude établit donc l'inventaire de tous les flux financiers sur la base des dépenses réelles plutôt que selon la valeur des contrats octroyés.

En 2009, les flux financiers utilisés pour l'évaluation des retombées économiques régionales sont donc au nombre de trois tel que mentionné précédemment. Ils totalisent 390,5 M\$ de valeur de contrats attribués. Cependant, seules les dépenses réelles en 2009 seront prises en compte pour établir les retombées économiques. Les dépenses réelles sont de 209,0 M\$, dont 54,5 M\$ sont dépensés régionalement, ce qui représente 26 % des déboursés totaux en 2009.

En 2009, le principal flux financier découlant du projet de la Romaine est celui de la « Construction et sous-traitance ». Ce flux, à lui seul, totalise 221,4 M\$ en valeur d'attribution et 108,7 M\$ de dépenses réelles. Le deuxième flux en importance provient des achats d'Hydro-Québec pour les biens et services professionnels qui s'élève à 133,0 M\$¹⁵ en valeur d'attribution et à 100,3 M\$ de dépenses réelles. Le troisième flux, constitué des montants versés sous forme de fonds à la MRC de Minganie ainsi qu'aux communautés innues signataires d'une entente avec Hydro-Québec, totalise 36,1 M\$. Toutefois, en l'absence d'information sur l'utilisation réelle de ces fonds, leurs affectations sous forme de dépenses réelles ne seront pas traitées en 2009.

¹⁴ Pour plus d'information, voir lexique à l'annexe 1.

¹⁵ Les achats d'Hydro-Québec pour les biens et services professionnels incluent les sommes dépensées avant 2009 (étude d'impacts, fonds d'insertion, etc.).

Tableau 20 : Montants des contrats attribués et montants dépensés, en M\$, 2009

Catégorie ^A	<i>Construction et sous-traitance</i>	<i>Hydro-Québec et services professionnels</i>	<i>Fonds régionaux^B</i>	Total
Montants attribués	221,4 \$	133,0 \$	36,1 \$	390,5 \$
En région	97,3 \$	35,3 \$	36,1 \$	168,6 \$
Hors région	124,1 \$	97,8 \$	-- \$	221,9 \$
Montants dépensés	108,7 \$	100,3 \$	ND	209,0 \$
En région	28,4 \$	26,1 \$	ND	54,5 \$
Hors région	80,2 \$	74,2 \$	ND	154,5 \$

Notes : (A) : En raison des arrondissements, les totaux peuvent différer de la somme de ces composantes.

(B) : Les informations concernant l'utilisation des fonds ne sont pas disponibles.

Source : Sommaire des contrats, Hydro-Québec, 2010.

5.2 Retombées économiques régionales en 2009

Les retombées économiques régionales sont présentées en fonction de la typologie des retombées économiques régionales, impacts primaire (effets directs et indirects), secondaire (effets induits) et total, pour être ensuite décrites sous l'angle de trois indicateurs : la valeur ajoutée, la masse salariale et la création d'emplois. Un lexique à l'annexe A définit chacun de ces termes.

Lors des prochaines études de suivi de retombées économiques régionales, un quatrième indicateur s'ajoutera. Il s'agira des recettes fiscales et parafiscales des deux paliers gouvernementaux, fédéral et provincial. Le prochain suivi des retombées économiques régionales inclura cet indicateur ainsi que les résultats associés à l'année 2009.

5.2.1 Impact primaire

Les calculs et hypothèses pour parvenir aux résultats présentés ci-dessous sont exposés en détail à l'annexe B.

La figure 12 présente, sous la forme d'une architecture de données, la structuration des retombées économiques régionales exprimée en valeur ajoutée. Au sommet de cette figure apparaît le montant de l'injection initiale du projet en 2009, soit 209,0 M\$. Cette somme se subdivise en deux grandes catégories de dépenses, soit :

- la masse salariale (22,2 M\$);
- les achats de biens et services (186,8 M\$).

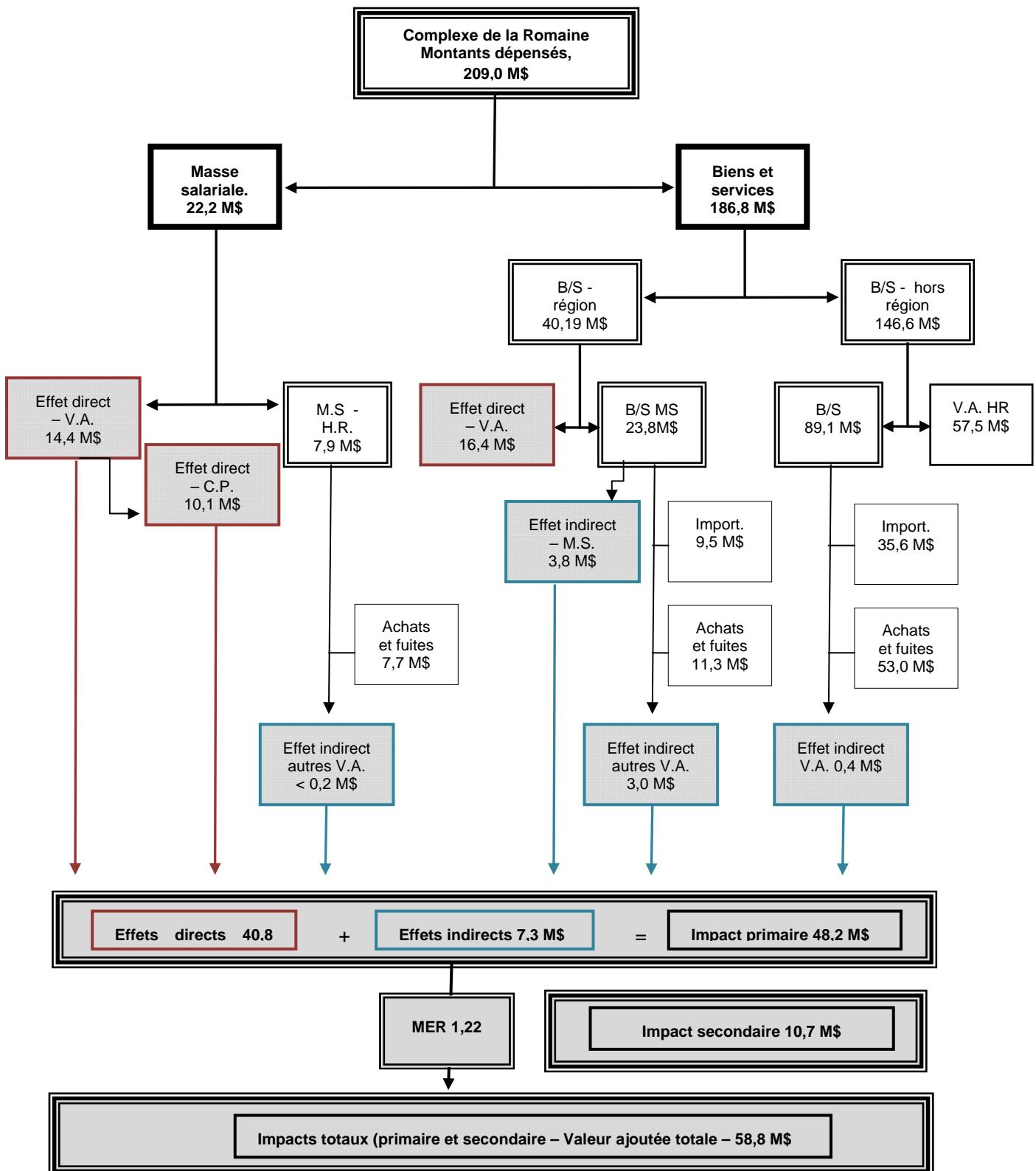


Figure 12 : Architecture des données, retombées économiques régionales, valeur ajoutée en 2009

L'impact primaire se compose des effets directs et indirects. Les effets directs réfèrent aux répercussions directement reliées au projet et se rapportant aux premiers fournisseurs. Quant aux effets indirects, ceux-ci sont composés des conséquences résultant de la demande de biens et services engendrée par le projet dans d'autres secteurs d'activités (les fournisseurs des premiers fournisseurs).

5.2.1.1 Effets directs

Les effets directs reliés aux premiers fournisseurs sont composés de trois éléments : les salaires et traitements versés directement aux travailleurs du chantier résidant sur la Côte-Nord, la contribution des employeurs aux différents régimes publics tant québécois que canadiens (ex. : CSST, régime parental, Régie des rentes, Assurance-emploi, prélèvement CCQ, etc.).

Au total, en 2009, les effets directs totalisent 40,8 M\$ de valeur ajoutée régionale qui se composent de la façon suivante :

- 14,4 M\$ de salaires et traitements versés aux employés régionaux travaillant au chantier;
- 10,1 M\$ de contributions des employeurs aux différents régimes publics tant québécois que canadiens;
- 16,3 M\$ de valeur ajoutée sous forme d'autres revenus bruts.

5.2.1.1 Effets indirects

Les effets indirects cumulent les retombées économiques se produisant auprès des fournisseurs des premiers fournisseurs. Ils peuvent aussi bien représenter la fabrication des biens intermédiaires dans la composition d'un produit industriel que l'achat de biens finaux dans les commerces au détail.

Les effets indirects se composent de quatre éléments. Le premier découle des dépenses effectuées en région par des travailleurs du chantier provenant hors de la région de la Côte-Nord. Le deuxième élément est la masse salariale versée aux travailleurs des fournisseurs des premiers fournisseurs régionaux alors que le troisième élément est le revenu net de ces mêmes fournisseurs. Le quatrième élément qui s'ajoute à la valeur ajoutée régionale est ce que nous pourrions appeler l'effet de retour du produit intérieur brut (PIB). Il résulte des dépenses effectuées hors région par des entreprises ayant obtenu des contrats dans le cadre de ce projet. Bien que les dépenses n'aient pas été effectuées directement dans la région, une partie de celles-ci a pu générer des retombées économiques régionales.

Pour ces quatre éléments composant les effets indirects, les dépenses régionales ne peuvent être considérées intégralement comme des retombées économiques régionales. Des ajustements sont indispensables afin d'en extraire les montants recherchés (voir l'annexe B pour les détails de tous les ajustements et hypothèses).

Au total, en 2009, les effets indirects totalisent 7,3 M\$ de valeur ajoutée régionale qui se composent de la façon suivante :

- < 0,2 M\$ de valeur ajoutée en provenance des dépenses des travailleurs hors région;
- 3,8 M\$ de salaires et traitements par des employés régionaux travaillant chez les fournisseurs des premiers fournisseurs;
- 3,0 M\$ de revenus nets des entreprises régionales, individuelles ou non;
- 0,4 M\$ de valeur ajoutée en provenance de l'effet de retour du PIB.

5.2.2 Impact secondaire

Les effets secondaires ou induits représentent en quelque sorte l'impact des effets primaires sur l'économie régionale. Ce sont les effets multiplicateurs générés par le projet. Un projet donne lieu à un accroissement de richesse (les effets directs et indirects) et une grande partie de cette richesse est réinjectée dans l'économie sous forme de nouvelles dépenses, en biens et services. Ces nouvelles dépenses deviendront des revenus pour d'autres agents économiques qui en utiliseront, à leur tour, une fraction pour de nouvelles dépenses, et ainsi de suite. Les effets induits du projet de la Romaine proviennent de la propension des dépenses des ménages qui ont bénéficié, directement ou indirectement, du projet.

Pour mesurer l'impact secondaire, l'emploi d'un multiplicateur économique régional (MER) permet d'éviter de reproduire à l'infini l'architecture de la figure 12. Pour la région de la Côte-Nord, le MER est de 1,22 (voir section 2.2.1). En multipliant l'impact primaire par la fraction 0,22 (MER-1), on obtient l'impact secondaire. En somme, en 2009, c'est plus de 12,9 M\$ qui s'ajoutent aux retombées économiques régionales. C'est donc dire que pour chaque dollar de valeur ajoutée régionale, 0,22 \$ s'ajoute par le dynamisme et la vitalité de la région.

5.2.3 Impact total

Sur un montant de 209,0 M\$ déboursé en 2009, la valeur ajoutée régionale s'élève à près de 58,8 M\$, soit l'équivalent de 28 % du montant déboursé. La valeur ajoutée se scinde en effets directs, indirects et induits. Les effets directs représentant la valeur ajoutée associée aux premiers fournisseurs du chantier, ils constituent l'impact principal du projet, 40,8 M\$ ou 69 % de toute la valeur ajoutée régionale. Les effets indirects qui s'associent principalement aux fournisseurs des premiers fournisseurs et à l'effet de retour du produit intérieur brut (PIB) regroupent 7,3 M\$ ou 12 % de toute la valeur ajoutée régionale. Les effets induits qui additionnent les effets multiplicateurs du projet en région totalisent 10,7 M\$ ou 18 % de toute la valeur ajoutée régionale (voir tableau 21).

Tableau 21 : Retombées économiques régionales en 2009, en M\$ et en emplois équivalents à temps complet (ETC)

Indicateur	<i>Impact primaire</i>		Impact secondaire	Impact total ^A
	<i>Effets directs</i>	<i>Effets indirects</i>	<i>Effets induits</i>	
Valeur ajoutée	40,8 M\$	7,3 M\$	10,7 M\$	58,8 M\$
Masse salariale	26,1 M\$	4,1 M\$	4,1 M\$	34,3 M\$
Nombre d'emplois, en ETC	478,5	67,1	86,6	632,2

Note (A) : En raison des arrondissements, le total peut différer de la somme de ses composantes.

Le projet contribue également à une augmentation du revenu des individus en région. En effet, près de 34,3 M\$ sont versés sous forme de salaires et traitements à divers travailleurs. Cette somme représente 58 % de la valeur ajoutée régionale ce qui signifie que pour chaque dollar de valeur ajoutée régionale, 0,58 \$ est versé sous forme de salaires et traitements. Les effets directs qui sont la somme des revenus des travailleurs au chantier et ceux travaillant chez les différents fournisseurs s'élèvent à 26,1 M\$ représentent 76 % de l'ensemble des revenus régionaux versés sous forme de salaires et traitements. Ils en constituent l'impact principal.

Outre l'accroissement de la richesse collective et individuelle, le projet a un bilan positif sur l'emploi. En effet, le projet de la Romaine permet la création ou le maintien auprès des premiers fournisseurs de 478,5 emplois équivalents à temps complet (ETC), dont 229,9 ETC sont attribuables au travail sur le chantier. À ces emplois, s'ajoutent ceux découlant des effets indirects et induits à l'économie régionale, soit la création de 67,1 ETC et 86,6 ETC respectivement. Au total, l'économie régionale a bénéficié de la création de 632,2 ETC dus au projet en 2009.

Il est possible d'estimer l'impact du projet sur le taux de chômage. Ainsi, advenant que le projet ne se soit pas réalisé, que les 632,2 ETC n'auraient pas trouvé d'ouvrage, et sachant que le taux de chômage en 2009 était de 9,7 % sur la Côte-Nord, l'effet du projet équivaut à un taux de chômage évité de 1,3 %¹⁶ en 2009.

¹⁶ L'incidence sur le taux de chômage est mesurée à partir du nombre moyen de travailleurs régionaux au chantier, soit 243 effectifs en 2009 auxquels on ajoute les emplois découlant des effets indirects et induits.

6 Conclusion

La phase construction du complexe de la Romaine a débuté en 2009 et se poursuivra jusqu'en 2020. Pour cette première année, la moyenne des effectifs au chantier s'est établie à 377 travailleurs, dont 64,6 % étaient des résidents de la Côte-Nord. Rappelons qu'Hydro-Québec a estimé le taux de participation de la main-d'œuvre régionale à 60 %. Autre fait à signaler, parmi les travailleurs régionaux, la participation autochtone au chantier s'est élevée en moyenne à 27 personnes, soit l'équivalent de 7,0 % des travailleurs au chantier.

En 2009, Hydro-Québec a octroyé 31 contrats pour une valeur de 221,4 M\$. La valeur des contrats attribués directement ou indirectement (en sous-traitance) à des entreprises régionales s'est élevée à 97,2 M\$, soit 7,5 % de la valeur totale des contrats. Rappelons qu'Hydro-Québec a estimé à 1,3 milliard de dollars le montant des contrats et sous-contrats qui pourraient être obtenus par les entreprises régionales.

À propos des mesures prises pour favoriser l'octroi de contrats et de sous-contrats régionaux, rappelons que les contrats en sous-traitance totalisent 17,9 M\$ et les contrats octroyés directement à des entreprises régionales se chiffrent à 79,3 M\$. Parmi ceux-ci, les entreprises de deux communautés innues ont obtenu des contrats pour un montant total de 16,4 M\$.

En termes de retombées économiques régionales, celles-ci ont été évaluées sous l'angle de trois indicateurs : la valeur ajoutée, la masse salariale et le nombre d'emplois.

En 2009, le projet de la Romaine a permis de créer 58,8 M\$ de valeur ajoutée régionale, soit l'équivalent d'une contribution moyenne au PIB régional de 1,3 %. Exprimés en masse salariale, les travailleurs régionaux ont accumulé 34,3 M\$ sous forme de salaires et traitements, soit l'équivalent de 58 % de la valeur ajoutée. Quant aux emplois, le projet a soutenu l'équivalent de 632,2 emplois à temps complet en 2009. Ces emplois ont eu une incidence sur le taux de chômage. Ils équivalent à un taux de chômage évité de la région de la Côte-Nord de 1,3 %.

En conclusion, la première année des travaux du complexe de la Romaine confirme son effet de levier économique important sur l'économie régionale.

Références

- Bourret, Denis. 1988. *Retombées économiques régionales, guide de l'usager*, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, juin 1988. 25 p.
- CCQ. 2008. *Publications de la CCQ*, Statistiques annuelles, Site de la CCQ :
http://www.ccq.org/Publications/Stats/StatistiquesHistoriques/StatistiquesHistoriques2008/~/media/PDF/Recherche/StatistiquesHistoriques/2008/c05.pdf.ashx?sc_lang=fr-CA&profil=Travailleur ;
http://www.ccq.org/Publications/Stats/StatistiquesHistoriques/StatistiquesHistoriques2008/~/media/PDF/Recherche/StatistiquesHistoriques/2008/c32.pdf.ashx?sc_lang=fr-CA&profil=GrandPublic.
- CCQ. 2009, Liste des chantiers importants, novembre 2009, site Internet de la CCQ :
http://www.ccq.org/Publications/Stats/ListeChantiersImportants/Novembre2009/ListeNovembre2009.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=Travailleur
- Dion, Yves. 1999. *Retombées économiques régionales découlant de la pratique des activités liées à la pêche sportive au Québec en 1995*, rapport de recherche remis à la Société de la Faune et des Parcs du Québec, Université du Québec, à Rimouski, Département d'économie et de gestion. 68 p.
- Dion, Yves. 1988. *Multiplicateur économique régional, Côte-Nord, Région 09*, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, mars 1988. 75 p.
- Dion, Yves. 1982. *Le multiplicateur régional dans le contexte d'une petite région*, mémoire de maîtrise pour l'obtention du D.E.A (Diplôme d'études approfondies), Université de Bordeaux, septembre 1982. 126 p.
- Emploi-Québec. 2008. *Bulletin régional sur le marché du travail, Mauricie*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi, 4^e, 3^e, 2^e et 1^{er} trimestres 2008.
- Hydro-Québec. 2010, *Sommaire des attributions contrats*, compilation spéciale tirée de la banque de données de l'administration de projet d'Hydro-Québec.
- Hydro-Québec. 2007. *Le projet de la Romaine tiré du site Internet d'Hydro-Québec* :
<http://www.hydroquebec.com/romaine/index.html>
- Hydro-Québec. 2007a. Complexe de la Romaine, *Étude d'impact sur l'environnement*, Vol. 1 : Vue d'ensemble et description des aménagements hydroélectrique. Décembre 2007, Pagination multiple.
- Hydro-Québec. 2007b. Complexe de la Romaine, *Étude d'impact sur l'environnement*, Vol. 5 : Milieu humain - Minganie. Décembre 2007, Pagination multiple.

- Hydro-Québec. 2007c. Complexe de la Romaine, *Étude d'impact sur l'environnement*, Vol 7 : Bilan des impacts et des mesures d'atténuation. Décembre 2007, Pagination multiple.
- MDEIE. 2009. *Portrait socio-économique des régions du Québec*, L'ÉconoMètre, Édition 2009, Gouvernement du Québec, Ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, 101 p.
- ISQ. 2008. Côte-Nord, *Bulletin statistique régional, édition 2009*, 36 p. disponibles sur le site de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/09_Cote_Nord.pdf
- ISQ. 2009, *Le Québec chiffres en main*, édition 2009, 59 p. Document disponible sur le site de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2009/QCM2009_fr.pdf
- ISQ. 2009a. *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*, édition 2009. 132 p. disponibles sur le site de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/perspectives2006_2056.pdf
- ISQ. déc 2009, *Bulletin statistique régional*, édition 2009, Côte-Nord, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, décembre 2009, 36 p. Disponible sur le site de l'ISQ :
- ISQ. et MRQ. 2010, *Nombre de travailleurs 25-64 ans et Taux de travailleurs 25-64 ans*, données compilées par l'ISQ et disponibles sur le site de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil09/societe/marche_trav/indicat/trav_mrc09.htm
- Stat. Can. et ISQ. 2010. *Profil des régions et des MRC, Côte-Nord*. Site Internet de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_09/region_09_00.htm
- Statistique Canada. 2007. *Recensement de la population 2006*. Site internet : www.statcan.ca.
- Statistique Canada. 2006, 2001, 1996 *Recensements de 2006, 2001 et 1996*, tirés du site Internet de l'ISQ : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/stats_regnl/index.htm

Annexe A

Lexique et acronymes

Lexique

Autres revenus bruts :

Les autres revenus bruts, avant impôts, se réfèrent à un concept de production intérieure brute (PIB). Ils regroupent le revenu net des entreprises non individuelles, les intérêts et les autres frais tels que les charges patronales, les bénéfices marginaux, les taxes municipales et scolaires, etc.

Création d'emplois :

C'est une expression qui regroupe la somme des emplois créés par le projet. Elle représente la charge de travail utilisée par les différents secteurs de l'économie régionale. L'unité de mesure est l'emploi à temps complet (ETC) qui se définit par le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an.

Effets directs :

Ce sont les effets directement attribuables des dépenses encourues par les premiers fournisseurs.

Effets indirects :

Ce sont les effets résultant de la demande de biens et services engendrée par le projet dans d'autres secteurs industriels, comme la demande de biens intermédiaires nécessaires à la fabrication d'un produit utilisé dans le projet. En fait, ils sont composés de la valeur ajoutée des autres fournisseurs (par opposition aux premiers fournisseurs) et de l'effet de retour du PIB sur les fournisseurs régionaux.

Effets induits :

Ce sont les effets multiplicateurs générés par le projet. Un projet donne lieu à un accroissement de revenus (les effets directs et indirects) et une partie de ces revenus est réinjectée dans l'économie sous forme de nouvelles dépenses en biens et services (dépenses de consommation). Ces nouvelles dépenses deviendront, en partie, des revenus pour d'autres agents économiques qui en utiliseront, à leur tour, une fraction pour de nouvelles dépenses et ainsi de suite. Les effets induits du projet d'aménagement hydroélectrique du complexe de la Romaine proviennent des dépenses des emplois créés par ce projet hydroélectrique, d'une façon directe ou indirecte.

Effets primaires :

Les effets primaires sont la somme des effets directs et indirects.

Effets secondaires :

Les effets secondaires et les effets induits sont deux expressions équivalentes.

Emploi à temps complet : C'est une unité de mesure correspondant à la charge de travail impliquée. Un emploi à temps complet (ETC) est l'équivalent d'une année-personne. Il représente l'embauche d'une personne travaillant à temps plein pendant toute une année. Par exemple, trois employés salariés saisonniers qui travaillent chacun quatre mois comptent pour un seul ETC.

Flux financier : Un flux financier est un intrant à l'évaluation des retombées économiques. Il est synonyme d'injection initiale. Le flux financier est souvent représenté par un vecteur constitué de plusieurs éléments ou parfois par un scalaire, un seul élément. Chacun des éléments se rapporte aux dépenses réellement encourues et associées à une période de référence identique.

Fuites (ou importations) : Les fuites et les importations font référence à l'embauche de main-d'œuvre ou à des achats de biens et services qui sont réalisés à l'extérieur de la zone d'étude et qui profiteront à des salariés ou des entreprises situés à l'extérieur de cette même zone.

Masse salariale : La masse salariale correspond à la rémunération brute des salariés, c'est-à-dire avant toute déduction (impôt sur le revenu des particuliers, taxes de vente, etc.).

Population active : La population active se définit par les personnes âgées de 15 ans et plus qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi (chômage).

Taux d'activité : Le taux d'activité représente la population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus. De faibles possibilités d'emplois affectent à la baisse le taux d'activité, alors que de meilleures possibilités d'emplois contribuent à faire augmenter le taux d'activité.

Taux de chômage : Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en proportion de la population active. Au sein du territoire à l'étude, il peut s'avérer différent d'une saison à l'autre, notamment en raison du caractère saisonnier de certaines activités (mines, forêt, construction).

Taux d'emploi : Également appelé le rapport emploi-population, le taux d'emploi désigne le nombre de personnes qui travaillent par rapport à la population de 15 ans et plus.

Taux de travailleurs :

Le taux de travailleurs est un indicateur élaboré par l'ISQ. Construit sur la base des statistiques fiscales des particuliers, il a pour but de suivre annuellement l'évolution du marché du travail par MRC. Ainsi, le taux de travailleurs est le rapport entre le nombre de particuliers de 25-64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus et la population de 25-64 ans d'un territoire donné.

Valeur ajoutée :

La valeur ajoutée représente une mesure de la valeur de la production intérieure brute (PIB) de l'économie régionale. Il est composé des salaires et traitements, avant impôts, des particuliers, du revenu net des entreprises individuelles et des autres revenus bruts (dont la charge patronale et le revenu net des entreprises non individuelles).

Acronymes

CCQ :	Commission de la construction du Québec
CN-NdQ :	Côte-Nord et Nord-du-Québec
CRER :	Comité des retombées économiques régionales
ERA :	Entente sur les répercussions et avantages
ETC :	Emplois équivalents à temps complet
MER :	Multiplicateur économique régional
MRC :	Municipalité régionale de comté
PIB :	Produit intérieur brut
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
Stat. Can. :	Statistique Canada
TCAM :	Taux de croissance annuel moyen

Annexe B

Retombées économiques régionales en 2009, détails des calculs et des hypothèses

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES, EN 2009

Le schéma de la figure 12 (chapitre 5) présente les retombées économiques régionales du projet du complexe de la Romaine en 2009. Ce schéma des retombées économiques sert de référence pour la présentation de la valeur ajoutée. Rappelons que trois composantes s'additionnent les unes aux autres pour constituer la valeur ajoutée. Ce sont la masse salariale, le revenu net des entreprises et les autres revenus bruts dont la participation des employeurs aux différents régimes québécois et canadiens (ex. CSST, régime parental, Régie des rentes, Assurance-emploi, prélèvement CCQ, etc.). Les évaluations de chacune des composantes sont mutuellement exclusives, donc indépendantes. Le détail des calculs et les hypothèses formulées pour en mesurer les valeurs recherchées sont présentés ci-après. Quant aux ajustements proposés pour estimer les deux autres indicateurs, la masse salariale et le nombre d'emplois, ils seront présentés après ceux se référant à la valeur ajoutée.

IMPACT PRIMAIRE

L'impact primaire se compose des effets directs et indirects. Les effets directs réfèrent aux répercussions directement reliées au projet, en l'occurrence la masse salariale versée aux employés travaillant au chantier ainsi que la valeur ajoutée découlant des activités des premiers fournisseurs. Quant aux effets indirects, ceux-ci sont composés des conséquences résultant de la demande de biens et services engendrée par le projet sur d'autres secteurs d'activités.

EFFETS DIRECTS

Les effets directs se rapportant aux premiers fournisseurs sont la masse salariale, les revenus nets des entreprises individuelles et les autres revenus bruts. Ils seront traités en lien avec les deux flux financiers faisant l'objet de l'étude de suivi de retombées économiques régionales en 2009. Rappelons que ces deux flux sont les dépenses de la « Construction et sous-traitance » et celles des achats d'« Hydro-Québec et services professionnels ».

Le premier flux « Construction et sous-traitance » aura des incidences sur chacune des composantes de la valeur ajoutée. La première composante, la masse salariale, portera uniquement sur les premiers fournisseurs et elle fera l'objet de deux évaluations, l'une s'adressant aux travailleurs au chantier de la Romaine et l'autre aux autres employés des premiers fournisseurs. Pour les travailleurs au chantier de la Romaine, les données sont puisées à même la banque de données d'Hydro-Québec. Ainsi, en 2009, la masse salariale des employés travaillant au chantier totalisait 22,2 M\$. Toutefois, la masse salariale ne peut pas être attribuée en totalité aux retombées économiques régionales. Il y a lieu de distinguer la masse salariale versée à des employés résidents de la Côte-Nord de celle des non-résidents de la façon suivante :

- la masse salariale versée à des employés résidents de la région (14,4 M\$);
- la masse salariale versée à des employés non-résidents (7,8 M\$).

La masse salariale des travailleurs au chantier dite régionale s'élève donc à 14,4 M\$. Cette masse salariale a servi à rémunérer 243 employés en moyenne par semaine au chantier de la

Romaine. Elle représente 64,8 % de l'ensemble des salaires et traitements versés à l'ensemble des travailleurs au chantier.

Les employeurs participent par leurs contributions aux différents régimes québécois et canadiens à la création de la richesse. Cette richesse qui s'ajoute à la valeur ajoutée est estimée à 70,5 % du salaire brut des employés¹⁷, soit l'équivalent de 10,1 M\$.

Les entreprises œuvrant au chantier engagent d'autres employés régionaux dans leur entreprise, ce qui est directement attribuable au projet de la Romaine. La masse salariale qui leur est associée est estimée à 1,7 M\$. Ce montant a été établi à partir des principaux indicateurs caractérisant l'industrie manufacturière de la Côte-Nord (voir tableau B-1) et ajusté à la baisse pour éviter une double comptabilisation. En effet, la masse salariale est une composante de la valeur ajoutée et celle versée aux employés travaillant au chantier est déjà prise en compte. Cette dernière représente 20,3 % des sommes versées à des entrepreneurs régionaux ou à des achats en biens services¹⁸.

Tableau B-1 : Principales statistiques de l'industrie manufacturière pour le secteur de la fabrication, Côte-Nord, en 2007

Catégorie	Revenus totaux, M\$	Valeur ajoutée, M\$	Salaires et traitements, M\$	Emplois totaux, nombre
Industrie manufacturière,	2 642,7	1 179,9	324,2	5 223
En %	100,0 %	44,6 %	12,3 %	---
En %	---	100,0 %	27,5 %	---
Salaire moyen	---	---	---	62 100 \$

Source : Stat. Can. et ISO.2010, mise à jour le 21 octobre 2009.

À l'instar des employés au chantier, l'employeur paye sa contribution aux différents régimes québécois et canadiens. De plus, ces entreprises génèrent des revenus nets de par leur activité. Ces deux éléments sont estimés à 1,7 M\$¹⁹.

Les achats d'« Hydro-Québec et services professionnels » constituent le second flux à traiter. Par définition, il se distingue du premier flux par la nature des achats, délaissant le secteur de la construction pour des achats de biens et services. Des indicateurs sur la base de la vente de biens et de services professionnels ont servi de référence pour estimer les diverses composantes de la valeur ajoutée. Toutefois, en l'absence d'indicateurs régionaux, ceux portant à l'échelle du Québec ont été utilisés (voir au tableau B-2).

¹⁷ Pour plus d'informations, voir l'exemple d'un employé type : site de l'APCHQ : http://www.apchq.com/niveau3_content.aspx?id=1784.

¹⁸ 14,0 M\$ x (0,446-(0,123+0,203)) = 1 698 k\$.

¹⁹ 14,0 M\$ x (0,446-0,123) = 1 724 M\$.

Tableau B-2 : Principales statistiques caractérisant les commerces et les services professionnels, au Québec, en 2007

Catégorie	<i>Revenus d'exploitation, M\$</i>	<i>Dépenses d'exploitation, M\$</i>	<i>Salaires et traitements, M\$</i>	<i>Marge bénéficiaire brute, %</i>
Commerces et services professionnels^A	229 170,2	176 612,7	87 524,3	22,9
En %	100,0 %	77,1 %	38,2 %	---
En %	---	100,0 %	49,6 %	---

Note : (A) : Comprend le commerce au détail, le commerce de gros, les réparations et l'entretien, les services de comptabilité, les services de génie et les services de prospection, d'arpentage et de cartographie.

Stat. Can. Cansim, produits 63-243-X, 63-247-X, 63-250-X, 63-256-X, 63-258-X.

En résumé, les effets directs associés à chacun des flux financiers sont présentés au tableau B-3. Ces effets sont mesurés à partir des déboursés régionaux (54,5 M\$) lesquels représentent 26,0 % des déboursés totaux en 2009. Ainsi, les retombées économiques régionales attribuables aux effets directs seulement représentent sous forme de valeur ajoutée la somme de 40,8 M\$, soit :

- 26,1 M\$ sous forme de salaires, traitements et avantages sociaux;
- 3,0 M\$ de revenus nets des entreprises individuelles;
- 11,8 M\$ d'autres revenus bruts, incluant la contribution des employeurs aux différents régimes québécois et canadiens ainsi que les revenus nets des entreprises (excluant les entreprises individuelles) et les revenus bruts des entreprises (excluant les entreprises individuelles).

Tableau B-3 : Valeur ajoutée régionale, effet direct, en M\$

Catégorie	<i>Masse salariale chantier, M\$</i>	<i>Construction et sous-traitance, M\$</i>	<i>Hydro-Québec et services professionnels, M\$</i>	<i>Fonds régionaux, M\$</i>	<i>Total^A, M\$</i>
Déboursés totaux	22,2	86,4	100,3	--	209,0
Déboursés régionaux	14,4	14,0	26,1	--	54,5
Valeur ajoutée des premiers fournisseurs					
V.A. – Masse salariale	14,4	1,7	10,0	--	26,1
V.A. – Revenus nets des entreprises individuelles			3,0	--	3,0
V.A. – Autres revenus bruts^B	10,1	1,7		--	11,8
V.A. – effet direct	24,5	3,4	13,0	--	40,8

Notes : (A) : En raison d'arrondissement, le total peut différer de la somme de ses composantes.

(B) : Les autres revenus bruts sont formés de la contribution des employeurs aux divers régimes québécois et canadiens et des revenus nets des entreprises (excluant les entreprises individuelles).

EFFETS INDIRECTS

Les effets indirects correspondent aux impacts économiques imputables aux dépenses des premiers fournisseurs auprès des autres entreprises. Ils seront décrits pour chacun des flux.

Lors de l'évaluation des effets directs, la masse salariale des travailleurs au chantier non-résidents de la Côte-Nord avait été soustraite des calculs. Elle retrouve sa place au niveau des effets indirects, car elle correspond à la seconde ronde de revenus. Ainsi, les 133 travailleurs ont cumulé 7,8 M\$ de revenus en 2009 et une proportion de leur salaire a été dépensée en région. Ces dépenses se sont concrétisées tant au campement où résident les travailleurs du chantier (une cafétéria et un dépanneur) que lors de leurs déplacements (les fins de semaine). N'ayant pas de référence pour fixer cette proportion, une hypothèse conservatrice de 5 % du revenu moyen au chantier est proposée. Cette hypothèse représente, en moyenne, un montant annuel de 2 925 \$ par travailleur.²⁰ En somme, les travailleurs non-résidents ont injecté dans l'économie régionale un montant de 0,4 M\$.

Ce montant qui est principalement dépensé dans les petits commerces régionaux ne peut pas être considéré en totalité comme des retombées économiques régionales, car une grande partie sert à acheter des biens finaux. Dans le domaine de l'hébergement et de la restauration, la valeur ajoutée représente 36,0 % du revenu d'exploitation des commerçants, soit 33,0 %

²⁰ En 2009, sur la base d'une semaine de 55 heures de travail et de l'ouverture du chantier dans la première semaine de mai (30 périodes), le revenu moyen d'un travailleur au chantier était de 49 269 \$, excluant la rémunération des heures supplémentaires.

en salaires et traitements et 3,0 % en revenu net pour l'employeur²¹. Ainsi, du montant de 0,4 M\$ qui est dépensé régionalement par les travailleurs hors région, seul 140,0 k\$ est considéré comme de la valeur ajoutée.

Parmi les effets indirects, un deuxième élément est à considérer. Il s'agit de la masse salariale découlant des achats de biens et services des premiers fournisseurs effectués auprès de leurs fournisseurs régionaux. Pour en déterminer le montant, les achats de biens et services sont d'abord scindés entre deux sous-catégories :

- les achats de biens et services régionaux (40,1 M\$);
- les achats de biens et services hors région (146,6 M\$).

Ces deux sous-catégories serviront de base pour évaluer les effets indirects du projet de la Romaine.

En premier lieu, précisons que les achats de biens et services régionaux se composent de :

- 14,0 M\$ en provenance du flux « Construction et sous-traitance »;
- 26,1 M\$ en provenance du flux « Hydro-Québec et services professionnels ».

et que les achats de biens et services hors régions se composent de :

- 72,4 M\$ en provenance du flux « Construction et sous-traitance »;
- 74,2 M\$ en provenance du flux « Hydro-Québec et services professionnels ».

Chacun de ces montants se propagera de l'économie régionale de façon bien différente.

Il y a lieu de soustraire des dépenses régionales la valeur ajoutée correspondant aux effets directs et la valeur des importations²² afin d'obtenir les déboursées nets disponibles à la seconde ronde de revenu. Ensuite, les montants résiduels sont multipliés par les indicateurs appropriés des tableaux B-1 et B-2.

²¹ Statistiques Canada, Cansim (Cat 63-243-X et 63-250-X).

²² Pour l'année 2009, la valeur des importations est fixée par hypothèse et elle correspond à 20 % des déboursés disponibles à la seconde ronde de revenu. Cette hypothèse sera vérifiée et validée pour les prochains suivis de retombées économiques.

Tableau B-4 : Valeur ajoutée régionale, effet indirect des autres fournisseurs, en M\$

Catégorie	<i>Construction et sous-traitance, M\$</i>	<i>Hydro-Québec et services professionnels, M\$</i>	<i>Fonds régionaux, M\$</i>	Total^A, M\$
Déboursés régionaux	14,0	26,1	--	40,1
V.A. – effets directs des premiers fournisseurs	3,4	13,0	--	16,3
Déboursés disponibles à la région	10,7	13,1	--	23,8
Moins les importations	4,3	5,3		9,5
Déboursés nets disponibles à la région	6,4	7,9	--	14,3
V.A. – masse salariale	0,8	3,0	--	3,9
V.A. – autres revenus bruts ^B	2,1	3,9	--	6,1
VA – autres fournisseurs – effet indirect	2,9	6,9	--	10,0

Notes : (A) : En raison d'arrondissement, le total peut différer de la somme de ses composantes.

(B) : Les autres revenus bruts sont formés de la contribution des employeurs aux divers régimes québécois et canadiens et des revenus nets des entreprises (excluant les entreprises individuelles).

Quant aux achats de biens et services hors région, ceux-ci sont effectués par des entreprises ayant obtenu des contrats dans le cadre de ce projet mais qui s'approvisionnent auprès de fournisseurs non régionaux. Bien que les dépenses n'aient pas été effectuées directement dans la région, une partie de celles-ci a pu générer des retombées économiques régionales. En effet, les entreprises hors région, qui ont obtenu des contrats, ont pu s'approvisionner auprès d'entreprises de la région. Pour mesurer cet élément, nous aurons recours à ce que nous appellerons l'effet de retour du produit intérieur brut (PIB).

Pour en estimer les montants appropriés, deux nouveaux coefficients sont utilisés, soit la proportion de la valeur ajoutée par rapport au revenu d'exploitation au Québec dans l'industrie manufacturière (39,2 %)²³. La part du produit intérieur brut régional (1,62 %)²⁴.

²³ Source : Stat. Can. et ISQ.2010, mise à jour le 21 octobre 2009.

²⁴ Source : Stat. Can. et ISQ.2010, mise à jour le 28 août 2009.

Tableau B-5 : Valeur ajoutée régionale, effet indirect des fournisseurs hors régions ou effet de retour du PIB, en M\$

Catégorie	<i>Construction et sous-traitance, M\$</i>	<i>Hydro-Québec et services professionnels, M\$</i>	<i>Fonds régionaux, M\$</i>	<i>Total^A, M\$</i>
Déboursés hors régions	72,4	74,2	--	154,5
V.A. – des fournisseurs hors régions	28,4	29,1	--	57,5
Déboursés disponibles hors régions	44,0	45,1	--	89,1
Moins les importations	17,6	18,0	--	35,6
Déboursés nets disponibles hors régions	26,4	27,1	--	53,4
V.A. – Masse salariale	0,1	0,2		0,2
V.A. – autres revenus bruts^B	0,1	0,1	--	0,2
V.A. – effet indirect ou effet de retour du PIB	0,2	0,2	--	0,4

Notes : (A) : En raison d'arrondissement, le total peut différer de la somme de ses composantes.

(B) : Les autres revenus bruts sont formés de la contribution des employeurs aux divers régimes québécois et canadiens et des revenus nets des entreprises (excluant les entreprises individuelles).

En résumé, les effets indirects totalisent 10,4 M\$ de valeur ajoutée, dont 4,1 M\$ proviennent des gains en salaires et traitements.

IMPACTS SECONDAIRE ET TOTAL

Pour les impacts secondaire et total, les détails des calculs sont présentés à leur section respective dans le présent rapport. Ils ne feront donc pas l'objet d'une nouvelle présentation.

CONVERSION EN MASSE SALARIALE ET EN EMPLOIS

Les retombées économiques régionales du projet sont présentées sous l'angle des trois indicateurs sélectionnés. Pour la valeur ajoutée, sa description a servi de référence au schéma de la figure 15 et est décrite en détail dans la section précédente. Pour la masse salariale, les montants sont présentés également dans la section précédente. Quant au nombre d'emplois, nul besoin de reprendre tout le processus de la création de la valeur ajoutée, car il existe une relation entre la valeur ajoutée, la masse salariale et le nombre d'emplois.

CONVERSION EN NOMBRE D'EMPLOIS

Pour le calcul du nombre d'emplois, la procédure est un peu différente. En ce qui concerne les effets directs, en 2009, le nombre moyen de travailleurs régionaux au chantier fut de 243 personnes par semaine, selon les données de l'administration de projet d'Hydro-Québec. Ces travailleurs sont engagés sur une base contractuelle de 55 heures par semaine et plusieurs

d'entre eux ont réalisé des heures supplémentaires. De plus, en 2009, le nombre de semaines travaillées au chantier était de 30 semaines. Par conséquent, un réajustement est nécessaire afin de pouvoir comparer la création d'emplois sur la base d'une semaine de 40 heures et 48 semaines travaillées par année (4 semaines de vacances). Quant aux heures supplémentaires, elles sont traitées comme si c'étaient des heures effectuées par des travailleurs additionnels. En exécutant les différents calculs, le nombre d'emplois créés aux chantiers de la Romaine s'élèverait à 228,5 emplois équivalents à temps complet (ETC).

À ce nombre, s'ajoutent les emplois découlant de l'embauche des premiers fournisseurs de même que ceux d'Hydro-Québec et des services professionnels. Pour estimer le nombre d'emplois en provenance de la masse salariale des premiers fournisseurs (1,7 M\$) et celle découlant des dépenses d'Hydro-Québec et des services professionnels (16,0 M\$), la masse salariale est donc divisée par le salaire moyen dans l'industrie manufacturière en région (Côte-Nord) (63 600 \$/an)²⁵. Finalement, le nombre d'emplois associés aux effets induits est estimé en divisant leur masse salariale respective par le salaire moyen régional des travailleurs de 25-44 ans qui est 47 390 \$/an²⁶.

En somme, le projet de la Romaine a permis la création de 632,2 ETC qui se décompose de la façon suivante :

Effets directs

- 229,9 ETC en provenance de l'embauche au chantier de la Romaine;
- 248,6 ETC en provenance de l'embauche des premiers fournisseurs.

Effets indirects

- 62,4 ETC en provenance des autres fournisseurs régionaux;
- 4,7 ETC en provenance de l'effet de retour du PIB.

Effets induits

- 86,6 ETC en provenance de l'ensemble de l'économie régionale.

²⁵ Le salaire moyen de l'industrie manufacturière en 2009 est le résultat du «Salaire et traitement» versé aux employés dans le secteur manufacturier (324,2 M\$) en 2007 divisé par le nombre d'emplois œuvrant dans le secteur manufacturier (5 223) en 2007, le tout indexé selon l'IPC pour l'année 2008 et 2009.

²⁶ Le salaire moyen régional est établi sur la base des données statistiques disponibles de l'ISQ, soit le revenu moyen des travailleurs de 25 ans et plus pour l'année 2008. Ce salaire moyen est ensuite majoré selon l'IPC, soit de 0,3 % pour l'année 2009, pour en fixer le salaire moyen régional à 47 390 \$ en 2009.

À propos d'AECOM

AECOM est un fournisseur mondial de services techniques professionnels et de gestion-conseil sur une grande variété de marchés comme le transport, le bâtiment, l'environnement, l'énergie, l'eau et les services gouvernementaux. Avec près de 45 000 employés autour du monde, AECOM est un leader sur tous les marchés clés qu'elle dessert. AECOM allie portée mondiale et connaissances locales, innovation et excellence technique afin d'offrir des solutions qui améliorent et préservent les environnements bâtis, naturels et sociaux dans le monde entier. Classée dans la liste des compagnies du Fortune 500, AECOM sert des clients dans plus de 100 pays et a enregistré des revenus de 6,3 milliards de dollars pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2010. De plus amples informations sur AECOM et ses services sont disponibles au www.aecom.com